

CIRCUIT

Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 26, septembre 1989

L'interprétation

- Les interprètes judiciaires sur le banc
- Le cerveau de l'interprète a-t-il un sexe ?
- Les langues autochtones



Burger King
lexicographe

Roch Carrier
tradécrivain





Conference Interpreters of Canada Inc.
Cabinet d'interprètes de conférence

Don't meet without us!

Phone (613) 236-0370 Fax (613) 236-9384
325 Dalhousie, Suite 904, Ottawa, Ontario K1N 7G2

Members of: AIC ATIO APIQ CCVCB CSAE MPI

Simultaneous translation services
in Canada and abroad

Pour s'aventurer dans la réalisation d'un dossier sur l'interprétation sans éprouver le soupçon de crainte, il faut n'avoir jamais fréquenté un membre de cette profession. Pendant qu'une interprète que nous tenions à tout prix à interviewer — ce n'est que partie remise — était recluse au fond de la Sardaigne, protégée de tout contact extérieur grâce à la maléfique combinaison de l'éloignement et de l'inefficacité des FTT italiennes, d'autres se trouvaient quelque part entre Montréal et Kuala Lumpur tandis qu'une autre s'appêtait justement à partir pour Vancouver.

Le dossier que nous vous présentons dans ce numéro relève donc du tour de force. Même si vous n'êtes pas interprète, lisez-le. Vous y ferez probablement des découvertes surprenantes sur la profession langagière à la fois la plus visible et peut-être la plus méconnue de toutes.

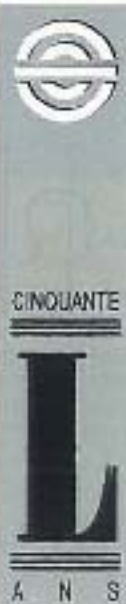
Circuit continue de mettre l'accent sur sa mission d'information. C'est ainsi qu'une nouvelle chronique, qui s'inscrit dans *Sur le vif* sous l'appellation *Notes et contre-notes*, se propose de jeter un regard mi-amusé mi-critique sur les hauts et les bas de l'actualité langagière telle qu'on peut la relever dans les médias.

Un des collaborateurs de la première heure, Paul Horguelin, prend officiellement sa retraite en tant que directeur de la chronique *Des revues*. Il sera remplacé par Zélie Guével, qui met déjà la main à la pâte depuis un certain temps. Ceux qui ont vu Paul Horguelin à l'œuvre savent que l'on pouvait toujours compter sur lui pour au moins deux choses : rédiger une chronique d'une qualité soignée et livrer les textes à temps. En outre, le magazine a grandement profité de ses conseils avisés. Circuit ne pouvait donc pas le laisser partir aussi facilement. Aussi, lui a-t-on spontanément demandé de demeurer au comité en tant que conseiller. Nous sommes ravis que cette retraite ne constitue pas un départ.

Un corollaire de la loi de Murphy veut que lorsqu'une chose doit aller mal, elle doit aller totalement mal. Dans notre spécial 25^e, nous avons rendu hommage à tous les collaborateurs de Circuit. Bien entendu, il a fallu que nous oublions quelqu'un. Et bien entendu, il a fallu que cela tombe sur l'une des collaboratrices les plus fidèles et les plus dynamiques, celle entre tous qu'il ne fallait pas oublier : Nada Kepan. Dieu merci, elle ne s'en est aucunement formalisée, ce qui prouve peut-être que l'élégance est sœur du désir de servir.

Le comité des Publications de notre éditeur, la Société des traducteurs du Québec, a confié à l'atelier Mardigras le soin de concevoir un logotype célébrant le cinquantième anniversaire de cette association. Circuit utilisera ce logotype dans les numéros 26 à 29, soit jusqu'au mois de juin 1990, qui marquera le point culminant des fêtes du cinquantième.

Pour le Comité,
Pierre Marchand



Dossier 3

Interprétation : huit articles axés sur les aspects peut-être les plus inattendus, ou les plus méconnus d'une profession que les langagiers connaissent mal. L'interprète judiciaire, un rôle grave qui exige des connaissances socio-linguistiques et juridiques. Le cerveau des femmes permettrait une performance linguistique supérieure à celle des hommes? Le fin du fin, interpréter sans être là, par satellite. Le monde inconnu des malentendants, avec une interprète gestuelle. Chez les Inuit, ou le rôle essentiel de l'interprète face à l'évolution de la société canadienne.

Sur le vif 17

Quel bouillonnement! La STQ recherche, en congrès, une profession des plus actuelle. Un logiciel québécois gagne un prix international de l'innovation en industries de la langue. L'Europe de 1992 est engagée dans une



suractivité langagière. Et les *Notes et contre-notes* de Pierre Marchand traquent la réalité. « Enfilolâper » : un mot peut-il résister à ce qu'en font les médias?

Des mots 25

Johanne Dufour revient à Circuit avec son sujet de prédilection : l'édition. En passant du plomb à l'ordinateur, le très ancien vocabulaire des typographes n'en disparaît pas pour autant.

Des revues 27

À choisir parmi les 28 lectures de Zélie Guével, un portrait de Michel Girguay dans *Language Technology/Electric World*. Thumeur avec *Meta*, les vir-langues dans *La Banque des mots* et, pour souligner l'éternel bicentenaire, les mots de l'époque relevés dans *Le Français moderne*.

Des techniques 31

L'accent sur le français : y a-t-il moyen, avec une machine de conception presque entièrement américaine, de respecter la langue de Molière?



Faits, dits et chiffres 33

Joseph Kennedy et les bas nylon...

Des livres 34

Connaissez-vous les circuits intégrés? Et *Monsieur Littéré*? « Maudits Anglais » ou l'impossible chemin des francophones en Ontario. Le professeur Igor Mel'cuk de l'Université de Montréal crée son propre dictionnaire : moderne et scientifique, jugez-en par vous-mêmes. Et Monique Cormier nous propose une vingtaine de nouveautés, variées comme toujours, de l'ozone à Freud.



À voix basse 40

La helote, ou la situation linguistique de la Belgique vue par Michel Buttiens.



Les traducteurs débutants sont-ils exploités ?

« 3 ¢ le mot : êtes-vous preneur ? » Je me permets de reprendre l'expression légèrement modifiée de Pierre Marchand (*La Formation en crise ?*, **Circuit**, mars 1989).

J'ajouterais un autre problème : les employeurs exploitent leurs employés-es, des traducteurs débutants de préférence. Je possède une bonne formation en rédaction et plusieurs employeurs ont refusé mon offre d'emploi, car je ne possédais pas assez d'expérience. Je fus donc obligée d'accepter l'offre d'un cabinet de traduction au taux de 3 à 4 ¢ le mot ou de 65 \$ par jour. Voici la formule géniale de cet employeur qui permet de calculer le salaire d'un employé :

$$N + 1\,500 = T$$

où N représente le nombre de mots à traduire, 1 500 la moyenne quotidienne qu'un traducteur est censé faire d'après l'employeur et T le nombre de jours attribué pour l'exécution du contrat. La rémunération s'établit par conséquent à $65 \$ \times T$.

Avec cette formule, un contrat de 30 000 mots devrait se faire en 20 jours

ouvrables et rapporter 1 300 \$. Or, si le traducteur prend 10 jours au lieu de 20, que fait alors l'employeur ? Il ne paie le traducteur que pour dix jours (soit 650 \$), sans utiliser la formule qui lui est chère. On se demande alors s'il est vraiment avantageux d'être honnête vis-à-vis d'un tel employeur. Dans d'autres cabinets qui auraient pratiqué la même rémunération au mot, le traducteur aurait été payé 900 \$ (30 000 mots \times 3 ¢).

Voulant garder tant mon honnêteté que mon intégrité, j'ai décidé de quitter ce cabinet, mais j'avise toujours les traducteurs débutants qui croient se trouver immédiatement un emploi qui leur convienne (la plupart des emplois que l'on propose à Montréal aux débutants consistent en du secrétariat et de la traduction) de ne pas oublier ce problème dont on ne parle pas assez ou qui passe trop souvent inaperçu.

Chantal Ozell

Traductrice et membre adhérent de la Société des traducteurs du Québec

Pour envoyer vos lettres à la rédaction, il y a bien la poste, mais il y a aussi le TÉLÉCOPIEUR : (514) 845-5389.



TRANSLATEC CONSEIL LTÉE

393-9393

TECHNITRANS INC.

393-1366

Modem/télécopie G.I, II, III 393-1373

CIRCUIT

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1010, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 540
Montréal (Québec) H3B 1G4
TÉL : (514) 861-1783

Représentante au Conseil de la STQ
Monique C. Cormier

Direction
Pierre Marchand

Conseil
Paul Horguelin

Coordination
Solange Lapierre

Rédaction
Monique C. Cormier (*Des livres*), Véronique
Ducrocq (*Silhouettes et Faits, dit et chiffres*),
Zélie Guével (*Des nouvelles*), Nada Kerpazi (*Sur
le sujet*), Solange Lapierre (*Correspondants*), Pierre
Marchand (*Des techniques*), Éliane Orléans-
Gersheim, Marie-Françoise (*Secrétaires des comités*),
et Michel Vallée (*Des mots*).

Dossier
Claude Ancelet, Marie Boit, Éliane Orléans-
Gersheim

Correspondantes
Marie-Claire Lemaire : Québec
Éliane Pouvin : Toronto

Révision
Emmanuelle Beaulac, Michèle Gosselin,
Marcelle Gendron, Marie-Claire Lemaire, Janet
Morphy, Robin Philpot, Marie-Françoise Rousselet

Direction artistique
Lise Gascon

Illustrations
Lise Gascon, Bernée Lévy, Yvonne

Photographies
Nelly Franquet-Krausthan, Paul Labelle, Alain
Stanké, J. W. Thompson

Éditique
Mardigrafe inc.

Impression
Libro acme inc.

Publicité
Anne-Marie Malbois (Jean Séguin et Associés
(514) 748-6567)

Toute reproduction est interdite sans
l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La
rédaction est responsable du choix des textes
publiés, mais les opinions exprimées
n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume
aucune responsabilité en ce qui concerne les
annonces paraissant dans **Circuit**.

Dépôt légal - 3^e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement
Membres de la STQ : abonnement gratuit
Non-membres : 20 \$ par année (30 \$ à
l'extérieur du Canada). Chèque ou mandat-
poste à l'ordre de « Circuit STQ » (voir adresse
ci-dessus)

Messieurs, la cour !



La procédure pénale en RFA laisse à l'interprète judiciaire une grande liberté dans le choix des techniques à mettre en œuvre pour servir de catalyseur de la communication. Mais elle recèle également des écueils, sur lesquels viennent inlassablement se briser les idéaux collectifs des êtres humains.

par Michel Buttiens

LE CAIRE, imposant, est celui du palais de Justice de Hambourg, en République fédérale d'Allemagne. Vêtus de toges très sobres, les magistrats ont mené, debout, les phases solennelles de l'ouverture de la procédure. À l'invitation du président, le prévenu africain, perclus de crainte, expose son point de vue, dans un français approximatif, parsemé de tics de langage et de régionalismes. Il est suivi de quelques témoins d'origines diverses mais généralement de condition modeste. Puis, c'est au tou: des magis-

trats et avocats de prendre la parole, dans une langue allemande tantôt à la portée de tout germanophone, tantôt accessible aux seuls juristes. En effet, si certains passages s'adressent directement au justiciable, d'autres sont plutôt destinés aux autres magistrats.

Catalyser la communication

Christiane Driesen, interprète assermentée auprès des Tribunaux de Hambourg, a la lourde tâche d'établir la communication entre ces hommes et ces femmes issus de milieux sociaux très éloignés. C'est à elle qu'il incombe de faire

Tous dans le même sac, traducteurs simultanés, instantanés, interprètes

DANS la Société (la Société des traducteurs du Québec), plus personne n'oserait confondre les interprètes de conférence et « les autres ». Mais, moins attentif aux distinctions d'appellation contrôlées, le grand public nous met tous allègrement dans le même sac, puisqu'il nous affuble encore du titre de traducteurs simultanés, voire instantanés.

Que se passe-t-il donc chez les interprètes ? Sur un front aussi étendu, les nouvelles ne peuvent qu'être disparates : ainsi les baacs judiciaires, les horizons du Grand Nord et les sémaphores du geste sont en plein bouleversement. Quant aux nouvelles technologies, **Circuit** ayant déjà traité de l'informatisation en cabine, nous avons retenu l'interprétation via satellite, essayée dans les grandes organisations internationales depuis plus de dix ans, comme nous l'explique Bruce Boeglin de New York, et dans les congrès médicaux grossièrement entretenus par l'industrie pharmaceutique. J'ai d'ailleurs participé aux échanges entre des urologues siégeant à San Francisco et leurs confrères confortablement installés à l'Olympia de Paris. La pratique, techniquement perfectible, ne s'est pas répandue, la réunionnisme sévit encore. Dieu merci, diraient nos collègues. Sur ce



plan basement matérialiste, on note une tendance à la concentration chez les installateurs d'équipement (voir *Megatrends*) et un intérêt de la profession pour le libre-échange, c'est du moins l'opinion de Jean-Michel Gazet. Il fallait aussi, bien sûr, faire un tour du côté de la sacrosainte Chambre des communes.

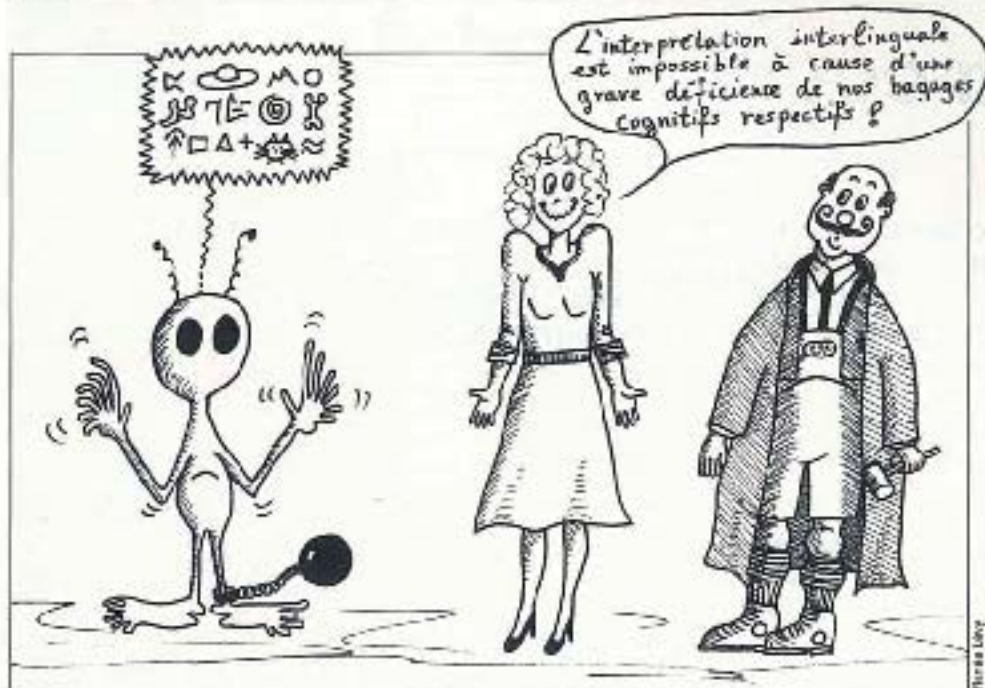
Un témoignage devrait retenir l'attention, celui de Christiane Driesen de Hambourg, membre de l'AIC (Association internationale des interprètes de conférence), qui nous fait prendre conscience de l'énorme responsabilité qu'assume l'interprète de tribunal. Quant à nos collègues autocitoyens, tout à la fois interprètes, traducteurs et terminologues, qu'en savons-nous ? Et les interprètes visuels,

que nous côtoyons quelquefois, leur servant de relais linguistique dans leurs assises de malentendants, et que nous admirons, sans entendre mouche de leur ballet gestuel, qui les connaît ? Enfin, raconte Marie Boti, une linguiste auteure de science-fiction prétend que la gent féminine surpasse l'autre...

Al-je convaincu que nous faisons tous partie de la profession langagière ? La chronique *Silhouette* aurait pu nous tirer des portraits bien plus probants de langagiers ayant choisi la voie de l'interprétation. C'est partie remise, et ce sera alors l'occasion de remettre à l'honneur notre fière spécialité. ■

Éliane Orléans-Gerstein

Éliane Orléans-Gerstein, interprète indépendante, co-propriétaire d'un cabinet d'interprètes, membre de l'Association internationale des interprètes de conférence, ex-présidente de l'Association, membre du C.I.S.I. de la SFZ.



passer les mots et tout ce que les mots ne disent pas. Elle joue en fait un rôle de catalyseur de cette communication, tout en veillant à ce que le prévenu étranger soit placé dans les mêmes conditions qu'un autochtone. Car l'État lui délègue en quelque sorte une partie de la responsabilité de garantir à cet étranger les mêmes droits qu'à un ressortissant allemand.

De la métalangue des magistrats allemands...

Pour cette femme qui a consacré une partie de sa vie à faciliter l'intégration de ses compatriotes français dans le Nord de l'Allemagne, la procédure pénale, aussi souple soit-elle, présente des écueils pour les étrangers. Si l'interprétation les place dans la même situation que s'ils parlaient la langue du tribunal, elle ne leur confère toutefois pas une position d'égalité avec les autochtones.

Afin de saisir cette distinction subtile, il nous faut analyser les personnes en présence. D'une part, nous avons les magistrats et leur mode de pensée nord-européen. Celui-ci constitue leur cadre d'appréciation, leur système de référence, avec toute sa souplesse ou toute sa rigidité. D'autre part, nous retrouvons les prévenus étrangers, aux coutumes et au mode de vie particuliers, aux antipodes de ceux des juristes ouest-allemands. Ils se présentent avec leurs carences linguistiques également.

Où, le tribunal doit prendre connaissance des divers points de vue exprimés pour en arriver à apprécier les faits. Cette appréciation ne peut se fonder sur le seul contenu du message verbal. D'autres informations permettant d'évaluer la crédibilité de ce message sont nécessaires : le passé du prévenu, son histoire en somme, et sa façon de s'exprimer, notamment.

Le prévenu étranger, pour sa part, n'est généralement pas en mesure d'évaluer la rigidité du cadre d'appréciation des magistrats et d'adapter son expression à la faculté de compréhension de ces derniers.

Ce déséquilibre entre les interlocuteurs nuit à la communication. L'interprète se trouve donc dans une situation très différente de l'interprétation de conférence, par exemple,

profession que pratique également Christiane Driesen. Dans ce dernier cas, en effet, les participants ont généralement un bagage de connaissances en commun. L'interprète, par sa préparation, doit s'élever au niveau cognitif des spécialistes rassemblés. Ici, ce sont bien souvent ses connaissances para-linguistiques qui lui permettront de dépasser le niveau d'entendement des magistrats.

La voici donc à pied d'œuvre. Voyons comment Christiane Driesen s'acquitte de sa tâche.

Il est tout d'abord intéressant de noter que le rythme de la communication lui laisse le choix de la technique d'interprétation. En effet, en République fédérale d'Allemagne, prévenus et témoins ont le droit d'exposer leur point de vue sans être interrompus. S'il est possible aux autres personnes présentes d'obtenir par la suite des éclaircissements, il n'y a pas de contre-interrogatoire comme tel. Au cours de la déposition des témoins, il est donc envisageable de donner au prévenu une interprétation simultanée chuchotée. Toutefois, il est également possible d'envisager une interprétation consécutive avec prise de notes. L'interprétation simultanée à haute voix se prête, par contre, très bien aux déclarations du prévenu puisqu'elle permet de laisser l'impression la plus complète et la plus directe du message. Dans ce cas, il faut veiller tout particulièrement à ne pas troubler le prévenu. Ce dernier doit cependant s'habituer au fait que l'interprète parle en même temps que lui : Christiane Driesen parvient à effacer cette gêne en modulant sa voix.



Christiane Driesen

Au-delà de l'aspect technique, cependant, l'interprète est également libre de choisir entre une interprétation linguistique pure ou brièvement commentée et une interprétation situationnelle. Cette dernière consiste à fournir des explications complémentaires afin de faire passer le message du prévenu. L'interprète peut même aller jusqu'à abandonner brièvement son rôle pour assumer les fonctions d'expert. Les règles de ce type d'interprétation sont toutefois très strictes puisque, selon la procédure allemande, l'interprète

n'est pas un expert et ne peut constituer un moyen de preuve. En outre, il ne peut bien sûr en aucun cas faire passer sa propre opinion.

... au parler des paysans africains

Sans aller jusqu'à faire de l'interprétation situationnelle, Christiane Driesen peut, par son choix de termes ou une brève observation, éviter la confusion. Elle dira, par exemple, que le prévenu parle de son frère « au sens africain du terme » c'est-à-dire un ami. S'il évoque sa plantation, elle évitera le terme allemand *Planage* pour privilégier l'utilisation d'un terme donnant une idée plus juste du simple *champ* dont il s'agit très vraisemblablement. Paradoxalement, elle s'efforcera même, dans certains cas, de provoquer l'échec partiel de la communication — en signalant par exemple un double sens — pour attirer l'attention des interlocuteurs sur un obstacle. Livrés à leurs doutes, ceux-ci n'auront d'autre choix que de tâcher d'approfondir la question.

Ce type d'interventions explicatives, regroupées sous l'appellation d'interprétation intralinguale, permet donc à l'interprète d'éviter les malentendus, réels ou latents, susceptibles de fausser l'évaluation des magistrats. Il nécessite, bien sûr, de sa part une bonne connaissance de la mentalité, de la culture, de la religion et de la situation politique du pays d'origine de l'étranger. À cela s'ajoute une sensibilité aux régionalismes et aux accents. En effet, il est souvent beaucoup plus difficile pour un interprète de comprendre un étranger s'exprimant maladroitement dans la langue maternelle de l'interprète que de suivre un locuteur à l'aise dans une langue étrangère.

Du côté des juristes, les difficultés sont d'un autre ordre. Compte tenu de la procédure, en effet, avocats et magistrats utilisent tour à tour deux niveaux de langue : général et juridique. Il en résulte une complication de la communication et, partant, de l'interprétation. Pour placer l'étranger dans la même situation qu'un autochtone, l'interprète doit toutefois restituer les messages dans toute leur juridicité. En effet, toute vulgarisation viendrait ici fausser la situation. On conçoit aisément la perturbation que cela peut provoquer chez un prévenu étranger, mais il faut reconnaître que la situation d'un autochtone ne serait nullement différente.

Dans ce deuxième cas, les recours de l'interprète afin de faciliter la communication sont donc moindres puisqu'il lui faut respecter les contraintes socio-professionnelles imposées par la procédure. Remarquons par ailleurs que les juristes y sont eux-mêmes astreints, ce qui les empêche d'ajuster leurs discours aux facultés de compréhension de l'étranger. Quant au prévenu, il a la possibilité de demander des éclaircissements sur les passages juridiques... au risque de se perdre totalement dans les méandres des explications fournies.

Vers une réforme de l'interprétation judiciaire ?

L'interprète, pour sa part, a fort à faire à ce stade de la procédure, puisqu'il lui faut traduire intégralement des discours parfois d'une grande juridicité. Ayant elle-même suivi

des cours d'initiation aux droits français et allemand au début de sa carrière, Christiane Driesen est très au fait de la formation nécessaire à la pratique de l'interprétation judiciaire. Elle travaille d'ailleurs actuellement au sein de l'AIC à la mise sur pied de stages de perfectionnement en terminologie juridique, le premier devant avoir lieu à Paris en 1990. C'est donc une professionnelle bien informée et parfaitement qualifiée pour ce genre de travail. Pourtant, on ne peut s'empêcher d'avoir des sueurs froides à la voir faire de la haute voltige intellectuelle dans une ambiance aussi particulière.

Ces quelques moments passés dans l'univers de Christiane Driesen m'auront permis d'esquisser certains écueils de l'interprétation judiciaire. En RFA comme ailleurs, ils sont liés au profond abîme socio-culturel séparant prévenus

étrangers et juristes. Comme nous l'avons vu, cet abîme, approfondi encore par la procédure, met les interlocuteurs dans l'impossibilité d'ajuster la formulation de leur message à la faculté de compréhension de l'autre.

Comme l'explique Christiane Driesen, « l'interprète se trouve fréquemment dans la position d'une personne cher-

chant à raccorder deux câbles électriques un peu courts. Parfois, le contact s'établit de justesse, c'est le cas de l'interprétation linguistique avec explications ; parfois, il faut une rallonge, c'est-à-dire l'interprétation situationnelle.

En laissant à l'interprète une grande liberté dans le choix des techniques de travail, la procédure en RFA permet de se rapprocher un peu de l'idéal visé par l'article 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un peu mais pas assez. En effet, l'interprète peut, au mieux, situer au jugé les limites du cadre de référence des magistrats. Si les obstacles à la communication résultant de ces limites demeurent au niveau du non-dit, il lui est extrêmement difficile d'intervenir afin de « raccorder ses deux câbles ». Pour Christiane Driesen, l'avenir passe donc par une réforme de l'interprétation judiciaire dans l'Europe de 1992. ■

Michel Dumont et co-président de l'Association des traducteurs littéraires.



Les Interprètes de Conférence

666, rue Sherbrooke ouest
Bureau 100
Montréal (Québec) H3A 1E7

Éliane Orléans-Gerstein
Conference Interpreter AIC STQ

TEL.: (514) 843-6173 • TELEX: 05 660015 • FAX: (514) 849-8367



Interpreting Women

Do women have a natural predisposition for the language-related professions? This controversial question was the subject of a Circuit interview with the author of a feminist science-fiction novel.

by Marie Boti

NATIVE TANGUA, and its sequel, *The Judas Rose*, are not the type of novel you forget if you're an interpreter. The plot, about a futuristic society where earth people communicate with beings from hundreds of other planets in countless languages through a clan of linguist-interpreters, is quite fascinating. And women interpreters play a key role in these novels.

The author, Suzette Haden Elgin, was inspired by an interest in women and language. And this is what led me to seek her out. Suzette Haden Elgin is not only a science fiction writer. She is also an Emeritus Associate Professor of Linguistics with San Diego State University. One of her works, *What is Linguistics?*, is widely used in university linguistics courses in a number of countries.

In the course of her research and reading on lexicalization, and on how language structures perception, Haden Elgin came to adhere to the hypothesis that existing human languages are inadequate to express women's perceptions. She has contributed to correcting this inadequacy by developing a women's language, La'adan, which is a major element in the above novels.

Do women have special affinity for language, special skills related to language?

Common sense tells us that they do, and the statistics and information coming out of biology show the same thing. In fact, a lot of exciting research is being done right now on the brain area and, if you can say there are actual biological reasons for women's language skills, it may be because the two hemispheres of the female brain are more elaborately interconnected than the two hemispheres of the male brain. Are you familiar with this research?

I have understood that the left side of the brain was more developed in females and that is the part that is language-related.

It is really not accurate to say that the left brain is devoted to language and the right brain to other things. The left brain deals with things that come along in sequence, which letters and numbers happen to do. The right brain is more for things that are looked on as a whole rather than in part or in sequence. And the fact that the connection between the two is more elaborate in women than in men, by means of the cerebral commissures, means that women can use both of those abilities more easily when they deal with language than men can, because they can go back and forth between the two hemispheres more easily. At least that's what the new research shows.

It's very controversial, though, because the moment you say that, you have to deal with the question that women aren't supposed to be good at math.

What special aptitudes do you think women have that would make them better interpreters?

I think for one thing, there is the simple fact: that women are just more at ease with language, they are not as likely to be tense about the idea of having to interpret and that helps, obviously. They have had better experience with language, and they do not have to work against their own tensions.



Suzette Haden Elgin

Another thing is that women are known to be much better at interpreting body language than men are. Body language has to include, very importantly, tone of voice. Body language and tone of voice are an enormous part of doing simultaneous interpretation because you have to figure out what this person is saying on the spot, you can't go away, figure it out and come back later. More than half of your information in any language is contained in body language rather than the words, and this gives women a tremendous advantage as interpreters.

Research shows that people listening to people speak match their body language to the other person's body language, it's called interactional synchrony. This doesn't mean literally mimicking the speaker, but rather adopting the same pace, the same speed of expression, for example. As they do this, they tend to feel the emotions that correspond

Birthsong

(to the tune of "House of the Rising Sun")

Laadan

Thi with lometh nede neda
Bedi be lom wobareyz—
Woshana wolon,
Woshana wolon,
Mesbalhe dām lometha

English

A woman has only one song,
The song she learns at birth.
A sorrowing song
A sorrowing song—
Words don't fit her birthsong.

From *A First Dictionary and Grammar of Laadan*

to the body language that they are mirroring. And when your face takes on a smiling expression in response to someone who's smiling, you feel happiness.

There is massive psychological research which shows that the brain interprets these particular patterns of muscular tension and generates the emotion that goes with them. So that the stronger a marriage, for example, the more the husband and wife tend to look alike, because for years and years, they have felt one another's emotions in this fashion.

The fact that women pay close attention to the body language of the person they're listening to means that they will be far more likely to share the emotions of that person and as a result, you would have greater empathy. There's nothing mystical involved here.

Given that women have this skill, how can it be that existing human languages are not adequate to express women's perceptions?

If the resources that the language offers to you are not adequate, you have to work a lot harder. You know, women would either have had to get better, or give up, and stop communicating altogether. And it would make perfectly good sense then, this evolutionary development in the

female brain, because they have to deal with a much less convenient, much harder communication situation. Presumably, the brain would begin to develop the extra connections necessary to manage the smaller resources, in the same way that women's bodies developed an extra fat layer, because they had to feed two instead of one. So the evolution of the brain seems to bear out the hypothesis.

What made you decide to combine science fiction with linguistics?

Linguists have an enormous amount of information that could make this world a far better place, and they keep it all to themselves, like Sanskrit priests. I really wanted the information about linguistics to get out to the largest possible audience. If I could have written Harlequin Romances, I'd have done it that way. Or written for the TV Guide. But science fiction happened to be the only popular medium I was good at, and all of my novels have been written with the idea of spreading linguistics.

I write for the "masses". There are a lot of my linguist colleagues that think that as soon as you write something that can be understood by someone without a PHD, then you're no longer a linguist. I disagree. ■

For further information

Elgin, S.H., *A First Dictionary and Grammar of Laadan*, Madison, WI: SP3 (Box 1624, Madison WI 5301-1624), Second edition, 1988.

Elgin, S.H., *What's Linguistics?*, Second edition, Englewood-Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1979.

Hickokler, G. *Goedel, Silver, Bach: An Eternal Golden Braid*, New York: Basic Books, 1979.

Hunt, M., *The Unconscious Within: A New Science Explores The Human Mind*, New York: Simon & Schuster, 1982.

Kramarae, C., *Women and Men Speaking*, Rowley MA: Nowbury House, 1981.

Phillips, S.D., "Sex Differences and Language" in *Annual Review of Anthropology*, 9, 523-44, 1980.

Spender, D., *Men Made Language*, London: Routledge & Kegan Paul, 1980.

Marie Stoll, journaliste et créatrice féministe, interprète indépendante, membre de la Société des traducteurs du Québec.

A linguist's ethics

IN THE FUTURISTIC society of *Native Tongue* and *The Judas Rose* the status of women has regressed to one of total subservience. Women are segregated, excluded from decision-making and expected to do as they are told. The women linguists begin to organize resistance to this by developing a women's language, La'adan.

The author's descriptions of the language and the process through which it is developed are all the more realistic because Suzette Haden Elgin is describing something which actually exists. She explains: "When I write about engines, I make no attempt to pretend that I know how engines are put together or how they function. But I *am* a linguist, and knowing how languages work is supposed to be my home territory. I didn't feel I could ethically fake the woman-language, or just insert a handful of hypothetical words and phrases to represent it. I needed at least the basic grammar and a modest vocabulary, and I needed to experience what such a project would be like."

Thus began, in 1982, the construction of the language that was to become La'adan. *A First Dictionary and Grammar of La'adan* was published in 1985.

Native Tongue and *The Judas Rose* are becoming science fiction classics and can be found in most women's bookstores. Anyone who has read Margaret Atwood's best-seller *Handmaid's Tale* would be struck by the similarity in the plot with Haden Elgin's books, which were published previously. The big difference is that Margaret Atwood has no linguists and interpreters in her book, a decided disadvantage, in my view.

M. B.

Elgin, S.H., *Native Tongue*, New York: Dow Books, 1984.

Elgin, S.H., *Native Tongue 2: The Judas Rose*, New York: Dow Books, 1987.



The Third Dimension in Interpreting

The satellite link experience in international conferences

Jean Herbert, de célèbre mémoire pour les interprètes de conférence, ne serait-ce que pour son manuel recommandé aux étudiants, confiait à la débouante que j'étais il y a près de trente ans, qu'un jour je connaîtrais l'interprétation dans un fauteuil, le mien, chez moi, devant mon écran de télé, mes glossaires au bout des touches de mon ordinateur, tandis que mes interlocuteurs s'entendraient par mon entremise, également bien calés dans leurs sièges préférés au coin de leurs cheminées respectives. Un visionnaire, certes, mais les premiers pas décrits dans cet article d'un collègue permanent des Nations-Unies à New York représentent une réalité déjà mûre de plusieurs expériences.

Eliane Orléans-Gerstein

by Bruce Boeglin

TECHNICAL innovations in the field of remote simultaneous conference servicing were tested in the course of two United Nations Meetings away from headquarters. Their consequences may be significant for conference servicing staff, including interpreters, translators and members of their supporting services.

The Buenos Aires experiment

Following the experimental use of satellite technology in the field of remote conference service linking UNESCO's Paris headquarters with Nairobi in the mid-seventies, the United Nations, in cooperation with communications agencies in the United States and Argentina, decided to test the same technology for the 1978 UN Conference on Technological Cooperation among Developing Countries (TCDC) held at the Teatro San Martin in Buenos Aires in 1978. In the course of the two-week session, interpretation of the proceedings and translation of the documentation were successfully supplied for two meetings from headquarters in New York.

The technical innovation

The United Nations Office of Public Information gave the following details. "The experiment will be carried out in cooperation with NASA, COMSAT and the Argentine Satellite Organization ENTEL. COMSAT will install a transpor-

table earth station (...) on the roof of the conference building in Buenos Aires. The earth station will beam the proceedings to a CTS satellite that will retransmit the programme to a NASA earth station in the garden at UN headquarters. The NASA earth station will be connected to the Conference Room, where a team of interpreters will interpret the proceedings coming from Buenos Aires. Interpretations into the five official languages will be returned via satellite to Buenos Aires, where they will be heard on the headsets of the delegates attending the Conference in Buenos Aires."

In New York, the interpreters were able to follow the Buenos Aires meeting on black and white television monitors. Support services also included the rapid transmission of advance copies of delegates' speeches, and calling upon New York, via the same machine, for the overnight translation of certain items.

A separate 2-way audio-link also connected the control stations in both cities, and arrangements were made for a team of Conference specialists to assess the results in New York and exchange impressions with the language specialists in Buenos Aires, via a 2-way television programme held at the end of the experiment, on 8 September.

The interpreters' role

A team of interpreters was set to work in each location, to cope with any breakdown in the satellite link. The procedure in such an event would

have involved a simple switching of circuits from the remote feed to the interpretation provided by the local booths. None of the interpreters knew when or whether their work was being used. Working conditions in the booths were matched in

Buenos Aires and New York, inasmuch as all interpreters' windows were masked and TV monitors were used. In addition, a third group of interpreters in Buenos Aires listened to the proceedings and to the New York feed, to ensure that all arrangements were functioning correctly.

The results from an interpreter's point of view

There were positive and negative aspects to the experiment, from the participating interpreter's standpoint. Most immediately apparent to them were the difficulties involved in coping with the wholly artificial medium.

Indeed, the process required the interpreters to work under unusually stressful conditions. Though accustomed to

Many interpreters reported that the combined deprivation of normal sensory perceptions, produced by the artificial sight and sound signals, gave them an impression of reeling in space and produced some lingering discomfort, such as insomnia.

Bruce Boeglin, ancien interprète aux Nations Unies, frère d'une esthéticienne connue de l'Intersection, avait la distinction d'être un parfait bilingue parfait. Cet article a été publié en 1985 dans le bulletin de liaison des interprètes de New York.

Interpreting and Translating in Native Languages in Canada



With no less than nine official languages the Northwest Territories need interpreters

When Betty Harnum told her stories about her experience in the Northwest Territories in Montreal, May 7 and 8, she added a new dimension to the CTIC sponsored meeting she was attending. Representatives from the legal interpretation field across Canada had come together to discuss the development of a standard examination and certification procedure for legal interpreters. Ms. Harnum's descriptions of the situation in the North brought home the incredible diversity we have in this country, and the difficulty of any standardization endeavor. This did not daunt meeting participants, however, and they are currently working on such a procedure.

Marie Boti

by Betty Harnum

IN 1980, the Legislative Assembly of the Northwest Territories sat in Baker Lake, a small Inuit community (at the geographic centre of Canada), and young local Inuit were hired as Pages. I was in the booth doing simultaneous interpreting from English into Inuktitut (the Eskimo/Inuit language), when suddenly, that disapproving, puzzled look that every interpreter dreads, came over the faces of many of the listeners. The interpreter must have made a mistake! Why would the Speaker say thank you to all the other participants, but "...just forget about the Pages"? The Pages had done a fine job.

The audience was right; I had made a mistake. I had inadvertently skipped a syllable, saying "qujanaar'ugit", "...just disregard them (the Pages)" instead of "qujannamuir'ugit", "...thank you to them"! Of course, I felt terrible, but it was too late to correct my mistake by the time I found out what it was. I hadn't really been prepared to do simultaneous interpreting at the time, since I had had little training, but I had taken my turn in the booth anyway.

Many interpreters would ask why I was doing simultaneous interpreting, especially in a Legislative Assembly of Canada, when I had had very little training as an interpreter, and was interpreting into a second language. The reason is that native people in Canada are active in every aspect of modern society, as well as in valuable traditional pursuits. Many native people, especially elders, do not speak English or French well enough to participate, without interpretation, in complex discussions about the many issues we all face today. The situation dictates that *someone* has to interpret or translate *now*; it is not possible to postpone native participation until interpreters and translators are trained to the same extent as, say, English and French I/Ts.

Betty Harnum is co-ordinator of Legal Interpreting, Department of Justice, Government of Northwest Territories, Yellowknife.

In the Northwest Territories, Inuit, Dene and Métis comprise the majority of the population. Many of these people speak little or no English or French. In 1984, the Legislative Assembly passed the Official Languages Act NWT, which recognizes seven native languages as official aboriginal languages of the NWT, as well as French and English as official languages. The NWT government is committed to providing services in these languages.

In addition, in 1986, the Assembly also passed an amendment to the Jury Act NWT, which would allow unilingual speakers of an aboriginal language of the NWT to sit on juries, something which has not been done anywhere else in Canada. The amendment has not yet been proclaimed, but when it is, it may create a challenge for legal interpreters that has not been addressed before.

The above-mentioned legislation creates the need for a great deal of interpretation and translation in the NWT, and of course, for special training. There is, however, very limited training available for those I/Ts who work with aboriginal languages. The training programs which now exist in the NWT are the only on going programs involving native



languages in Canada. The Language Bureau, Department of Culture and Communications has an on-the-job training program, Arctic College has a one-year introductory course in interpreting and translating in Inuktitut and Fort Smith, and the Department of Justice has a new on-going Legal Interpreter Training Program. All of this is much more limited, however, than training that is available for I/Ts working with Canada's two official languages, or other major languages.

Despite the limited training available, each I/T working with an aboriginal language usually has to perform all of the

functions normally delegated to a number of different specialists. Each individual might be required to interpret from a first language to a second, and vice versa, including relay interpreting when required, work in many specialized fields at once (legal, medical, political, economic, scientific, etc.), develop terminology for words and concepts that do not have obvious equivalents in the native language, manage his/her own terminology bank, use computers with specially adapted programs for word processing in native languages (which sometimes do not use Roman orthography), and train other junior I/Ts on the job.

*Canadian native people
speak 56 distinct native dialects,
representing 11 language families.*

Most native people do all of this without resources like dictionaries and encyclopedias in their languages. In some cases, the native language is not written by most speakers, so oral communication is the only possible mode.

In most jurisdictions, native languages do not receive much recognition or support, so there is very little work done in the areas of language preservation and development. Since Canadian native people speak 56 distinct native dialects, representing 11 families, setting up training programs for speakers of all of these languages would be a monumental task. The status and structure of these languages are so different that it is often difficult for the speakers of one language to borrow training programs and materials from another native language group without a lot of adaptation, which takes time, money, and skilled personnel.



LES 11 FAMILLES LINGUISTIQUES AUTOCHTONES
CANADA (1980)

Source: Agglomération et langue indienne et autochtone, Craig, Vines et Ressources Canada (1980)

Most native people learn to interpret and translate on the job. They are young people who have learned something about the language and culture of the two or three groups in contact in their regions. Some of them have completed high school and some have not. At any rate, they are the only bilingual (or trilingual) individuals who can communicate in situations where unilingual aboriginal speakers are involved, so they are the only people who can do the job.

These interpreter/translators deserve a lot of credit for trying to do a very difficult job. It is all too easy to criticize them for not doing well enough, but they are at least willing to accept the challenge, and thereby allow their elders to be involved in making important decisions affecting their lives. Hopefully, more training programs will develop for speakers of aboriginal languages, so that all of the people who work in this field will be able to assist each other in this endeavor. ■

Nunavik, le Nord québécois, c'est toujours aussi loin

LES TRADUCTEURS et interprètes inuit du Nunavik sont encore plus démunis que leurs collègues des Territoires du Nord-Ouest en fait de programme de formation. Le service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire Kativik a fait œuvre de pionnier en tentant de mettre sur pied un programme de formation, mais il se bute à d'énormes difficultés. Financer un cours intensif au Nunavik n'est pas une mince affaire. Si des organismes tel le Conseil de formation professionnelle du Québec acceptent de collaborer en versant la rémunération du professeur (venu pour l'occasion des Territoires du Nord-Ouest), personne n'est prêt à payer pour réunir au même endroit une douzaine de candidats disséminés sur un territoire aussi vaste, il faut le rappeler, que le tiers du Québec. On fait alors appel aux organismes comme la Société Makivik ou l'Administration régionale Kativik, et après de longues négociations, on finit par organiser un atelier d'une semaine... à Povungnitak, village du nord de la péninsule, sur la côte ouest, presque le bout du monde. On s'en tient alors à l'enseignement de méthodes élémentaires, car le professeur ne parle pas l'inuktitut, si bien qu'il ne peut

guère aborder les épineux problèmes terminologiques auxquels sont confrontés les traducteurs autochtones. Tout se passe en anglais, la langue seconde que nos candidats ont apprise tant bien que mal pendant les quelque cinq ou six ans qu'ils ont fréquenté l'école primaire.

Après avoir suivi ce cours express, nos traducteurs et interprètes en herbe sont appelés à traduire des textes d'une complexité qui rebuterait un expert. Sans documentation, sans dictionnaires (il n'en existe pratiquement pas en inuktitut), sans personnes ressources qui puissent les renseigner, ils se découragent et ont tôt fait d'abandonner tout espoir d'acquérir une certaine compétence. Qui leur jettera la pierre?

Certains ont persévéré et se sont formés sur le tas. Ils sont carissimes et valent leur pesant d'or. Ce sont ceux-là que la Commission scolaire Kativik souhaite transformer en professeurs, de manière à pouvoir offrir un programme suivi de dix mois dans les écoles du Nord. ■

Marie-Cécile Brasseur
Société Makivik



Fais-moi signe

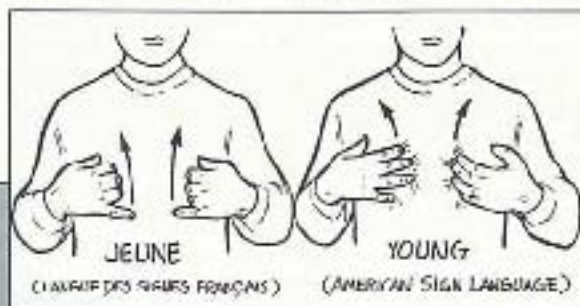
Une parole, un geste : une entrevue avec une interprète gestuelle, truchement entre étrangers, entendants et malentendants.

par Claudine Aucuit

HIGUETTE ALLARD-CARON est interprète attitrée de l'Institut Raymond-Dewar, un centre de réadaptation et de formation pour personnes sourdes ou malentendantes. Née de parents sourds, il lui semble avoir servi d'interprète gestuelle toute sa vie, mais c'est en 1981, au moment où le gouvernement fédéral reconnaît la profession et commence à verser un salaire aux interprètes, qu'elle s'y lance à temps plein.

Premier dialogue

La première communication entre êtres humains se fait par le geste. Le



À chacun ses signes

IL EXISTE au Québec environ 550 000 sourds et malentendants, soit 9 % de la population, et on compte de plus 160 000 cas d'acouphènes (troubles de l'audition caractérisés par la présence de bruits parasites dans l'oreille). Quand les déficiences auditives sont dues à la maladie ou à un accident, les personnes qui en souffrent conservent l'usage de la parole et peuvent donc continuer de communiquer avec leur entourage. Pour pallier leur handicap, on leur apprend la lecture labiale.

Ceux qui, par contre, naissent sourds ou malentendants profonds, en Amérique du Nord, apprennent généralement une langue gestuelle. Au Québec, c'est la LSQ (Langue des signes québécoises) ; en Nouvelle-Écosse, on utilise une langue inspirée du BSL (British Sign Language) ; aux États-Unis, on s'exprime par l'entremise de l'ASL (American Sign Language).

Les langues gestuelles ne sont pas des transcriptions en gestes du français ou de l'anglais. Ce sont des langues à part entière, qui évoluent, qui ont un vocabulaire, une syntaxe et une grammaire propres : « Although ASL does use gestures as English uses sound, it is not made up merely of gestures any more than English is made merely of noises. Individual signs are themselves structured in grammatical units, which are placed in slots within sentences according to grammatical rules... The bulk of (...) signed communication is not made up of finger spelling but of signs which are structured to an entirely independent set of rules. »¹

¹ *Deaf in America. Voices from a Culture*, Carole Padden and Tom Humphries, Harvard Univ. Press, 1988.

nourrisson pleure, sourit, tend les bras ; ceux qui l'entourent lui répondent — une caresse, un baiser, une grimace. Le dialogue s'installe. À cet échange s'ajoutent des babillages. Les parents parlent à l'enfant qui apprend à donner une forme aux sons qu'il émet, à imiter la grammaire et la syntaxe de ses parents.

Imaginons, par ailleurs, l'enfant entendant qui naît de parents sourds. Ce sont plutôt ses premiers gestes qui s'affirment et deviendront signifiants, s'organiseront selon des règles spécifiques. Celui-ci deviendra rapidement bilingue, car il apprendra aussi à s'exprimer dans la langue des entendants autour de lui. Dans le cas où c'est l'enfant qui naît avec une grave déficience auditive, ce seront des enseignants spécialisés qui lui apprendront la langue des signes.

Ces enfants auront chacun appris un code pour nommer les choses, une façon particulière d'appréhender et de se représenter le monde, les éléments d'une culture en fait. Ils peuvent sans problème communiquer avec leurs semblables.

Les obstacles surviennent lorsque les malentendants profonds et « les autres », comme ils appellent les entendants, doivent communiquer. Jusqu'à la fin des années 60, les contacts étaient limités. Depuis a eu lieu la désinstitutionnalisation des sourds et ces malentendants qui ont appris à fonctionner dans la langue de la majorité dans toutes les sphères d'activité. Pour ce faire, il a fallu des truchements, des personnes capables de servir d'interprètes, non seulement dans des situations relevant des activités sociales ou professionnelles, mais aussi dans des situations personnelles.

Un métier en direct

Ce qui attire Huguette Allard-Caron vers le métier malgré de longues heures de travail, le plus souvent seule, c'est le contact direct avec ses clients, c'est de se sentir véritablement essentielle à la communication entre deux personnes.

Son métier l'a conduite à la Chambre des communes, aux conférences gouvernementales, dans des congrès techniques, au Cégep du Vieux-Montréal, sur la scène de la Place des Arts et du Théâtre du Nouveau-Monde où elle a interprété Charlebois, Dubois et Vigneault, dans des studios pour faire du doublage « en médaillon » à l'écran. Le métier d'interprète gestuelle s'exerce partout — une de ses collègues a même servi d'interprète lors d'un accouchement.

Sa spécialité, pourtant, elle l'exerce discrètement puisqu'elle sert d'interprète en séance de psychothérapie :

elle traduit pour le patient qui n'entend pas et pour le psychologue qui ne comprend pas la gestuelle. C'est un travail exigeant où elle doit se faire aussi transparente que possible.

La gestuelle, langue vivante

Le métier d'interprète gestuel est appelé à s'élargir maintenant que les personnes souffrant d'une déficience de l'ouïe peuvent suivre le même programme d'études que

tous les autres étudiants. Il y a donc des malentendants dans un nombre grandissant de métiers et de professions. La langue gestuelle s'enrichit, se perfectionne, change de formes quelquefois, comme toute langue vivante. ■

Claudine Auclair a participé au groupe de travail pour la formation d'une section de rédacteurs à la STQ : elle est en charge d'un groupe de communication écrite à Hydro-Québec.

Interrogations parlementaires



Les interprètes à la Chambre des communes, les représentants les plus entendus de la fonction publique.

par Henry Bagdadli

LA QUESTION m'a été posée il y a quelques mois par un collègue à qui je décrivais le travail de l'interprète au Parlement : « Mais enfin, si c'est vraiment comme tu dis, pourquoi voudrait-on y aller, à la Chambre ? Le stress est insoutenable, l'horaire est impossible, c'est le règne de l'imprévisible, c'est esquivant, pourquoi en être ? » Oui, vraiment, pourquoi ?

La réponse est difficile à cerner. Je précise d'abord que les interprètes parlementaires travaillent également au Sénat, aux comités parlementaires ou ministériels, aux conférences de presse, aux réunions de caucus, ce qui représente plus de la moitié du travail. Mais ce que les gens retiennent, bien sûr, c'est l'interprétation à la Chambre des communes, la diffusion, grâce au câble, de la voix des interprètes, le ton houleux et haletant de la période des questions. Eh bien, parlons-en.

Les cabines de la Chambre sont de minuscules réduits d'une étouffante moiteur, où des micros ultra-sensibles captent et renvoient aux quatre coins du pays le moindre grincement de roue de chaise, le plus infime tintement de glaçons dans un verre d'eau. La période des questions est le creuset de mille tensions causées par l'imprévisibilité des sujets abordés, le vacarme des huées et des applaudissements ainsi que les fulgurantes déclarations des élus en quête d'éclairage médiatique. Les députés, hypnotisés par le dieu Télévision, n'improvisent presque plus jamais leurs discours ou leurs harangues ; ils les lisent en oubliant une fois sur deux de communiquer le texte lu aux interprètes. Et les interprètes s'accrochent furieusement aux idées qui défilent, en essayant de déchiffrer les multiples accents régionaux ou internationaux de la grande mosaïque canadienne, composée, elle, d'une myriade de villages, de hameaux et de cours d'eau aux noms bien connus... des initiés.

Toujours est-il qu'au delà du Grand Traumatisme de la chambre, il existe d'autres dimensions de l'interprétation

parlementaire. Un bon nombre des éléments de l'équipe, qui compte une vingtaine d'interprètes, change tous les ans ; la dynamique de groupe est donc souvent à refaire. À voir défiler la gent politique, à ressasser jour après jour les principes, les potins et les palabres, les interprètes acquiè-

Au service
des entreprises

**COSMOPOLE
COMMUNICATIONS**

Domaines
de traduction :

Technique
Juridique
Finance
Publicité

Transmission directe
par télécopieur
et modem

MONTREAL : (514) 282-9469
TORONTO : (416) 283-3212

Henry Bagdadli, membre de l'ACTO, fonctionnaire au Secrétariat d'État, il fait aussi une carrière d'interprète parlementaire.



rent à la fois une connaissance détaillée de certains dossiers politiques, une fascination involontaire pour de mystérieuses questions de procédure et une certaine incrédulité à l'endroit des dithyrambes et des réquisitoires. Enfin, l'imprévisibilité des horaires de travail du lendemain, la soudaineté des prolongations de séance et la durée des attentes exaspèrent les interprètes.

Revenons à la question initiale : pourquoi vouloir travailler au Parlement ? Mais parce que c'est tout de même le haut-lieu de l'interprétation, l'endroit où l'interprète est le plus susceptible d'être entendu, et jugé, par les collègues et par le grand public. C'est aussi, pour les interprètes fonctionnaires, une étape presque incontournable du parcours initiatique, de l'accès à la confrérie des détenteurs d'anecdotes authentiques et historiques.

Il est vrai qu'il y a des inconvénients : la durée d'une session de travail est trop longue pour certains. Du début de septembre à la fin de juin, la fatigue s'accumule, l'obligation de lire les journaux devient un penum, l'impatience pousse à l'aigreur des propos, le salon des interprètes se transforme en cage aux fauves où on s'ennuie et on râle. En 1988, du fait des élections de novembre et du congé parlementaire de janvier, février et mars, l'équipe a échappé à la traditionnelle fièvre de fin de session. Mais même en temps normal, certains interprètes en redemandent et, qui plus est, il y en a qui seraient prêts à passer le reste de leur carrière dans ce milieu.

Mais il y a aussi de petits agréments : il est rare que l'on travaille d'arrache-pied les lundis ou les vendredis, et les édifices du Parlement sont les derniers bâtiments de l'administration fédérale où nos collègues lumeurs peuvent encore, en certains endroits, échapper aux fureurs des anti-tabagistes.

Plus sérieusement, l'interprétation parlementaire offre deux choses inestimables : une place privilégiée de spectateur de la scène et des coulisses politiques et, à force d'expérience, le sentiment de maîtriser un peu, sinon la totalité des dossiers évoqués, du moins le processus législatif et politique dans lequel se déroulent les débats. Autrement dit, une fois passée la période d'apprentissage, l'interprète évolue dans un milieu familier où s'établit une continuité qui n'existe pas lorsqu'on sautille d'une conférence à une autre. Je me reproche souvent mon esprit d'escalier : j'aurais aimé pouvoir développer mes arguments au pied levé lorsque ma collègue m'a posé sa question. Depuis le début d'avril, elle est membre de l'équipe. Ses réponses, elle les a trouvées toute seule, du moins je l'espère. Sinon, d'ici au prochain numéro spécial de **Circuit** sur l'interprétation, elle aura eu le temps de réfléchir et ce sera elle qui rédigera un article lucide sur sa longue expérience d'interprète parlementaire. ■

LIBRAIRIE

Olivieri

ARTS ET LETTRES ÉTRANGÈRES

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES
EN TRADUCTION

- ARCHITECTURE
- CINÉMA
- CRITIQUE
- DANSE
- HISTOIRE DE L'ART
- MUSIQUE
- PEINTURE / SCULPTURE
- PHOTOGRAPHIE
- THÉÂTRE

3527 RUE LACOMBE, MONTRÉAL H3T 1M2

TÉL: 736-3839

Marcelle Langlois & Associés Inc.

Traitement de textes et services de secrétariat

IBM Système C/é
Wordperfect
V slo4
Macintosh SE (Word)

AES 7100
Multimata
MS Word
Impression laser

1100, rue Saint-Urbain, bureau 103, Montréal (Québec) H2Z 1W1
Télécopieur: (514) 284-0892 / Téléphone: (514) 284-3512

Trends and Megatrends in the Interpretation Industry



Interpretation is more than voices, it's also machines, and a developing industry. And like other industries, it appears to be prone to "mergermania".

by Don Gilmore

IN THE LAST few years in the business world, predatory instincts seem to have taken over. Mergermania prevails as big companies gobble up smaller ones, and in an apparent violation of the laws of nature, midges swallow giants. Translation firms have not escaped, as witnessed by the Langagierie and Multiscript saga.

Has the interpretation industry in Montreal been affected by this shake-up? There are two dimensions to this question as interpretation is a marriage between intellect and technology, between interpreters and equipment.

Dauids and Goliaths

On the equipment side, one giant dominates the industry: ISTS (International Simultaneous Translation Systems), based in Montreal. The history of ISTS reflects the history of the industry as a whole.

Originally an electrical contractor, ISTS started renting out equipment for conferences in 1959, and incorporated in 1964. As Expo '67, the Trudeau government and the Bilingualism and Biculturalism Commission fueled the growth of the industry, ISTS expanded. The company serviced its first international conference in 1972, and pioneered the use of infra-red technology (wireless headphones) in 1978. With a full-time technical staff of 50, ISTS now provides equipment for all the major international conferences, such as the Calgary Olympics, the Group of Seven Economic Summit in Toronto, and the GATT conference in Montreal.

ISTS' dominant position within the industry became a real concern earlier this year when ISTS acquired Multitone, its only competitor of any size. Monopoly was the word on everyone's lips. But in the wake of Multitone's demise, two new conference equipment suppliers were born: CTS (Canadian Translation Systems), and Concept Audio-Visual, a division of Concept de Communications A.R. Inc. Both of these companies are still small, with a capacity of some half dozen booths and 600 to 1200 receivers. But with cross-rentals, they can handle large conferences. Both are very professional, with state-of-the-art equipment. Particular attention has been paid in selecting and designing equipment to meet interpreters' needs.

ISTS also faces some competition from so-called package dealers, companies that supply both equipment and interpreters. The two main ones are CAL, established in 1967, and Nord-Sud in 1983. Equipment capacity is about the

same as CTS and Concept A-V, but the equipment is not of the same quality. The interpreters, as a general rule, are rarely drawn from the ranks of recognized associations.

Small is beautiful

Interpreters are another kettle of fish. There are no large interpretation firms in Montreal, or anywhere in Canada, for that matter. Among STQ (Société des traducteurs du Québec) members, there are only two firms, ICI (Les Interprètes de conférence) and BIP (Bureau des interprètes professionnels). Both were founded in 1983, at a time when the spirit of entrepreneurship was strong in Québec and the founding partners were seeking ways of enhancing their professional image. Organizers were also facing stiff competition from the "grey market" (interpreters not certified by recognized associations) and felt that a professional organization would attract more clients.

ICI, a two-partner firm, covers its expenses completely through organizer fees charged to the client.

BIP has a somewhat different format. Originally founded by four partners who shared expenses equal, last year BIP added 13 subscribers for whom it maintains work schedules in return for a per conference contribution. This is a variation of a formula adopted by CIC (Conference Interpreters of Canada) in Ottawa, a cooperative which also maintains schedules for its 14 members, but where expenses are shared equally among them.

There are, of course, other conference interpretation organizers in Montreal, both among members of recognized associations and non-members, but they are mainly one-man or one-woman operations.

Small is indeed beautiful in this sector, it would seem. But will the megatrends observable elsewhere eventually extend to this field? BIP and CIC are examples of a certain

The Purple Rose of Bangkok

Bangkok has its fair share of movie theaters, showing English-language movies as well as Thai, Japanese, Chinese, and Indian films. Films are shown with their original soundtrack, but up-country they are dubbed on the spot by a man and a woman acting all the parts.

From *Am's World Guide, The Encyclopedia of Travel*, McGraw-Hill Company, New York, 26th edition, 1982, p. 725.

Don Gilmore, interprète indépendant, ex-président de l'Intersection, représentant au Conseil de la STQ.

trend towards expansion. The Secretary of State may also be creating incentives in that direction, though not necessarily by plan. The Secretary of State is planning to call for tenders on open contracts with freelancers whereby Secretary of State and freelance interpreters would guarantee each other a certain number of days work over a given period. Such a system may encourage interpreters to associate, since a group could handle such contracts more easily. Group

members could fulfil the requirements of the contract on a rotating basis and thus be free at other times for other clients.

Market trends in the interpretation field are difficult to forecast with any precision. Interpreters are a rather independent, individualistic lot. Although the winds of mergermania are blowing in the background, for the time being, it seems unlikely that interpretation firms will join the fray. ■

Libre opinion sur le libre-échange et les interprètes

Le gouvernement canadien lui-même engage des interprètes des États-Unis, au détriment parfois d'interprètes canadiens qualifiés. L'entente sur le libre-échange pourrait aggraver ce déséquilibre, dit-on. L'auteur de cet article est de l'avis contraire.

par Jean-Michel Gazet

LE LIBRE-ÉCHANGE ÉTANT maintenant une réalité, l'heure est venue de voir ce qu'il représentera pour les interprètes pigistes. Il n'est pas encore clairement établi que les interprètes aient le droit d'aller travailler librement dans les deux pays, mais il se peut que leur situation relève de l'appendice 1 de l'annexe 15021 de l'Accord (interprètes fournissant des services à titre d'employés d'une entreprise établie au Canada ou aux États-Unis, ce qui pourrait s'appliquer aux cabinets d'interprètes) ou qu'elle soit réglée par l'inclusion des interprètes dans la liste des professionnels figurant à l'appendice 2 de la même annexe. Si on en juge d'après la politique générale du gouvernement canadien, il est permis de penser que nous obtiendrions une réponse positive si nous demandons à bénéficier du droit d'entrée temporaire aux États-Unis pour y travailler. Devons-nous le faire ?

À mon sens, oui, parce que cela nous permettra d'élargir considérablement notre marché potentiel et d'être moins tributaires du gouvernement fédéral, qui occupe actuellement une place trop importante sur le marché canadien. Évidemment, en faisant augmenter ainsi la demande pour nos services, nous exercerons un effet favorable sur nos tarifs, ce qui n'est pas négligeable. Comme nous avons au Canada des interprètes très compétents, nous devrions être capables de vendre nos services ailleurs.

Genes, en ouvrant ainsi les frontières, nous nous exposons à subir la concurrence d'interprètes américains sur notre marché. Bien sûr, en recommandant l'acceptation de la concurrence, je sais que je vais susciter des objections majeures de la part de certains collègues, car cette orientation diffère sensiblement des pratiques habituelles de la profession. Il est probable qu'on m'opposera les principes fondamentaux de l'AIC (Association des interprètes canadiens) : tarif unique et pas de concurrence territoriale. Je

ne veux aucunement sous-estimer l'importance de ces principes, mais l'heure est peut-être venue de les réexaminer à la lumière de l'évolution actuelle, non seulement de notre marché, mais aussi de l'ensemble de la société canadienne. Ces principes, justifiés à l'époque où la profession en était encore à ses balbutiements, le sont-ils encore aujourd'hui quand le marché risque de s'ouvrir sans que nous missions y faire quoi que ce soit ? Sont-ils encore nécessaires pour assurer la qualité de la profession ou représentent-ils désormais une simple forme de protectionnisme ? Je ne saurais pour l'instant répondre à ces questions, mais il serait bon pour la profession d'en débattre sérieusement pour voir s'il ne conviendrait pas de les adapter à la réalité contemporaine. Finalement, d'aucuns diront peut-être que l'insuffisance actuelle de l'offre nous est bénéfique, mais rien ne dit que cela durera. Les gouvernements constituant une part substantielle du marché canadien, on ne saurait croire qu'ils resteront inactifs face à la pénurie actuelle d'interprètes, et il n'est pas du tout certain que leurs solutions au problème soient tout à fait celles que nous préférons. En contrepartie, si nous voulions tenter de faire une percée aux États-Unis, rien ne dit qu'ils ne seraient pas prêts à nous aider, car nous nous transformerions alors en une espèce qui devrait beaucoup leur plaire : des exportateurs de services professionnels canadiens.

En effet, nous sommes mieux organisés que nos homologues américains et très bien placés pour conserver notre marché, à condition d'être assez dynamiques. Nos tarifs ne sont pas plus élevés que les leurs et, à l'échelle internationale, ils sont particulièrement avantageux. Pour ce qui est de la qualité des services, je ne doute pas une seconde que nous soyons capables de fournir aux clients américains ou internationaux une interprétation de très haut niveau, ce qui ne serait pas nécessairement le cas d'interprètes américains devant travailler pour des clients canadiens rompus aux exigences en bilinguisme institutionnel. Là aussi, donc, les avantages sont de notre côté. À nous d'en tirer profit. ■

Jean-Michel Gazet, interprète indépendant, membre de l'ATIO et de l'Association internationale des interprètes de conférence.

Pour une profession actuelle

Le 13 juin dernier, quelque 350 langagiers s'étaient donné rendez-vous au Congrès annuel de la Société des traducteurs du Québec. Pareille participation témoigne du franc succès qu'a connu ce sixième congrès, présidé par Michelle Riopel.

L'ACTUALITÉ de la profession langagière ne fait pas de doute dans notre esprit. Si la traduction et ses disciplines connexes occupent tout notre univers professionnel, reconnaissons que notre rôle a évolué grâce au raffinement de nos techniques de travail et à l'épanouissement de notre maturité. Par ailleurs, nous ne saurions passer sous silence l'influence de diverses disciplines, comme l'informatique et la télématique, sur la profession traductionnelle.

Être tradécrivain

Dans un discours d'ouverture ponctué d'anecdotes qui en ont fait sourire plus d'un, Roch Carrier, écrivain bien connu, nous a livré, sous le signe de l'humour, le fruit de sa riche expérience de « tradécrivain ». En effet, il assimile l'écriture à la traduction, traduction de situations, de sentiments, d'états d'âme. D'ailleurs, selon lui, la traduction — au sens large du terme, évidemment — fait partie intégrante de nos activités quotidiennes : nous sommes tous de perpétuels traducteurs puisque, chaque jour, nous interprétons les propos de nos interlocuteurs et nous traduisons nos émotions.

R. Carrier a rappelé à un auditoire conquis les multiples péripéties littéraires d'un auteur à succès qui voit son œuvre renaître dans une autre langue. Bâtardé que cet enfant prodigue ? Certes, non. L'écrivain voit dans l'œuvre bien traduite une spontanéité, une vérité saisissante qui arrivent à émouvoir son père spirituel. Il ne tarit pas d'éloges sur les traduc-



Photo: Alain Surois

Roch Carrier

teurs de ses textes et parle de leur travail avec grand respect.

Être déséxiste

La traduction s'adapte, se coule dans le moule culturel et sociétal et en suit les évolutions et les révolutions. Le féminisme a bouleversé nos pratiques, et bien futé est le traducteur ou la traductrice qui peut, d'une pirouette, échapper aux tracuenards de la féminisation et de la déséxisation !

Il est vrai que la place des femmes dans la société et dans le discours a mis à rude épreuve l'ordre établi des usages plus ou moins sacrés. Les ressources linguistiques de nos langues ont donné des résultats mitigés : l'adjonction de la forme féminine à la forme masculine souvent considérée comme neutre. L'utilisation du générique ou du collectif... autant de tours de passe-passe linguistiques qui masquent encore difficilement l'inégalité de certains titres. Un directeur aurait-il

plus de pouvoir ou d'autorité qu'une directrice ? Est-il besoin de préciser le genre ? Vivons-nous dans un monde asexué ? Devons-nous prévoir des publications distinctes s'adressant aux deux genres ? La réponse se trouve probablement dans l'éventail des solutions proposées, selon la nature de l'auditoire, l'effet recherché, l'évolution de la conscience collective de notre société et surtout la volonté politique de nos organismes. L'exemple du Canadien National cité par Marie Tellier est digne de mention.

Être créateur

Anne Barth, pour sa part, a entraîné les langagiers que nous sommes sur les sentiers de la créativité, et nous a rapidement fait sortir des sentiers battus. Chacun de nous possède un potentiel créateur, et A. Barth a su le démontrer avec beaucoup d'habileté. Mais comment exploiter cette richesse intellectuelle qui sommeille en

chacun de nous ? En faisant appel à notre sens de l'observation, d'abord et avant tout : nous devons tirer pleinement parti de nos sens, être ouverts à tout ce qui nous entoure. Bien entendu, il faut s'affranchir de cette retenue quasi naturelle qui nous pousse à l'autocensure et, surtout, ne pas hésiter à travailler en équipe et à exprimer nos idées les plus folles, puisque la quantité entraîne la qualité ; on reconnaît là les principes qui sous-tendent les célèbres séances de remue-méninges. En ayant recours à quelques mises en situation, l'animatrice a permis aux participants d'explorer de nouvelles avenues de leur imagination créatrice. L'un des exercices proposés consistait à qualifier l'atelier comme s'il s'agissait d'un mets, d'une boisson, d'une pièce musicale ou d'un voyage. Plutôt original, et certainement très amusant !

Être indépendant

Les traducteurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers la pratique privée ; aussi l'atelier sur

l'indépendance a-t-il suscité un vif intérêt : comme, d'ailleurs, les questions abordées — les besoins et attentes de la clientèle, les intermédiaires ainsi que les débuts et la situation du traducteur indépendant. Le traducteur fraîchement émoulu de l'université a tout intérêt, semble-t-il, à travailler quelques années en entreprise avant d'assouvir sa soif d'indépendance ; ce séjour lui permettra non seulement de poursuivre sa formation, mais également d'acquérir une spécialité, atout non négligeable dans la pratique privée. Quant à savoir si ce statut constitue la solution idéale pour le traducteur, c'est une question de point de vue, tout simplement. Il incombe à chacun de peser le pour et le contre avant de s'engager sur la voie de l'indépendance.

Être polyvalent

Complément de choix à l'effort de traduction des années 70, la terminologie a connu ses heures de gloire, a rappelé Robert Dabuc. Au terme des années 80, plusieurs terminologues et

gestionnaires s'interrogent sur l'avenir d'une profession arrivée à maturité. D'après Nada Kerpan, la fonction terminologique est essentielle à la réalité linguistique actuelle. C'est dans la polyvalence du traducteur et du terminologue et dans l'élargissement de leurs activités que réside l'avenir. Tout en respectant la rigueur de sa méthode, la terminologie doit, cependant, s'ouvrir au monde réel et en servir les besoins. L'exemple d'Hydra-Québec présenté par Gigi Vidal est éloquent. La terminologie conjugue ses efforts à ceux des experts et produit des outils de diffusion à l'échelle de l'entreprise, si ce n'est de la francophonie.

Oui, la terminologie, profession actuelle, mérite sa place dans le groupe des disciplines nouvelles : la terminologie ouvre au terminologue des horizons intéressants qui, selon Marielle Hébert, sont loin d'avoir été entièrement explorés.

Être informatisé

Lâchez un instant vos crayons. L'informatique frappe à votre porte. À

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COLLOQUE INTERNATIONAL

5, 6 et 7 OCTOBRE 1989

LA TRADUCTION PROLIGÈRE

Ce colloque réunira une trentaine de spécialistes de différents pays qui présenteront des communications suivies de débats sur les aspects théoriques et pratiques de l'opération traduisante.

Parmi les intervenants : Hildegund BÜHLER (*Autriche*), Marianne LEDERER (*France*), Roger GOFFIN (*Belgique*), Amal JAMMAL (*Canada*), Jean-René LADMIRAL (*France*), Jean-Claude MARGOT (*Suisse*), Albrecht NEUBERT (*R.D.A.*), Peter NEWMARK (*R.U.*), Danica SELESKOVITCH (*France*), Paul St-PIERRE (*Canada*), Wolfram WILSS (*R.F.A.*), etc.

Pour obtenir le programme détaillé et s'inscrire, s'adresser à :

Département de Linguistique et philologie
Pavillon Lionel Groulx
Colloque sur la traduction proligère
3150, rue Jean Brillant
Montréal H3C 3J7

Tél. : 343-6220
Fax : 514-343-2185

en croire Diane Liberio, point de salut sans le logiciel. Rêve ou réalité ? Si c'est un rêve, gardez les yeux ouverts, parce que la réalité est plus rose que le rêve. En fait, toutes les tâches chronophages du traducteur sont réduites à leur plus simple expression. Enfin, on peut se consacrer à l'essence de l'art tout en améliorant la qualité du produit grâce à des recherches terminologiques plus complètes, à une mise en page quasi parfaite et à une livraison ultra-rapide. La télématique vient à la rescousse, mettant à la dis-

position des usagers une riche moisson d'information, et ce, à prix modique. Le néophyte perd presque son latin parmi les nombreuses options toutes aussi alléchantes les unes que les autres. Il est vrai que, dans ce dévergondage technologique, la compatibilité se fait gentiment ruser.

Par ailleurs, il faut compter avec les efforts du CAPI — Comité d'action pour le français dans l'informatique — qui, comme l'explique son président, Philippe Reiter, s'est donné

pour objectif de répondre aux problèmes auxquels font face les utilisateurs francophones de l'informatique.

Bref, un congrès bien rempli, s'il en est !

En terminant, un petit rappel : avez-vous offert à un ami le numéro de **Circuit** que vous avez reçu au Congrès ? Nous comptons sur vous ! ■

**Josée Forest
et Joelle Lafosse-Marin
Banque de Montréal**

Échappées sur le futur

□ 9-11 octobre 1989, Washington (DC) - **II^e congrès du Centre régional nord-américain de la Fédération internationale des traducteurs.** Frais de participation : inscription avant le 1^{er} septembre, 80 \$ US ; après cette date, 95 \$ US. Le congrès aura lieu à l'Arlington National Clarion Hotel, à Arlington (Virginie). Renseignements : Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, bureau 540, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3B 1G4. Téléphone : (514) 861-1783 ; télécopie : (514) 851-8117.

□ 17-23 octobre 1989, Arlington (VA) - **30^e congrès annuel de l'American Translators Association,** tout juste après celui du Centre régional nord-américain de la FIT. Renseignements : ATA, 109 Croton Avenue, Ossining, NY 10562 - téléphone : (914) 941-1500 ; ou Verma Hammond, Conference Chair, 3560 S. George Mason Drive, Alexandria, VA - téléphone : (202) 707-5777.

□ 20-22 octobre 1989, Varsovie (Pologne) - **II^e symposium sur la transnationalisation de la terminologie scientifique et technique** de l'Organisation internationale d'unification des néologismes terminologiques, colloque organisé avec la participation de la Banque mondiale des termes internationaux : La terminologie internationale rapproche les nations. Renseignements : OIUNT, ul. Filtrów 54/58 p. 1, 02-057, Warszawa. Téléphone : (48 22) 25-38-81 ou (48 22) 25-85-21.

□ 27-28 octobre 1989, Ottawa (Ontario) - **Congrès annuel de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario.** Renseignements : Michelle Bondy, ATIC, bur. 212, 969, avenue Bronson, Ottawa (Ontario) K1S 4G8. Téléphone : (613) 233-6395 ; télécopie : (613) 233-7415.

□ 22-23 novembre 1989, Vienne (Autriche) - **Colloque international de TermNet, Terminology in Advanced Microcomputer Applications,** organisé

en collaboration avec Infoterm, l'International Institute for Terminology Research et le Centre national de la recherche scientifique / Centre de terminologie et néologie. Nombre limité de participants. Interprétation en français et en anglais. Renseignements : International Network for Terminology (TermNet), P.O. Box 130, A-1021, Vienna. Téléphone : (222) 26 73 35 ; télécopie : (222) 216 32 72.

□ 24-24 novembre 1989, Nottingham (Angleterre) - **15^e congrès annuel, International Association for Language and Business, Corporate Language Policy.** Renseignements : Geoffrey Kingscott ou Joy Matterson, Praetorius Limited, 5 East Circus Street, Nottingham, NG1 5AH, England. Téléphone : (602) 411087 ; télex : 377748 PRLANG G ; télécopie : (602) 470318.

□ Novembre 1989, Ottawa (Ontario) - **États généraux de la traduction** convoqués par le Bureau de la traduction. Secrétariat d'État du Canada. Y participeront universités, entreprises, cabinets de traduction et associations professionnelles.

□ Novembre 1989, Londres (Angleterre) - **ASLIB, International Association of Information Management, Translating and the Computer II.** Renseignements : ASLIB, Information House, 26-27 Boswell Street, London WC1N 3JZ. Téléphone : (44 1) 590 2677 ; télécopie : (44 1) 430 0514.

□ 31 mai-2 juin 1990, Montréal (Québec) - **I^{er} congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, La traduction au Canada : les acquis et les défis. Translation in Canada - Achievements and Challenges.** Renseignements : Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, bureau 540, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3B 1G4. Téléphone : (514) 861-1783 ; télécopie : (514) 861-8117.

□ 1^{er}-2 juin 1990, Montréal (Québec) - **Festivités du 50^e anniversaire de la Société des traducteurs du Québec et**

Assemblée générale annuelle

□ 3-8 juin 1990, Montréal (Québec) - **I^{er} sommet mondial** organisé par Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique (F.R.A.P.P.E.).

Les femmes et la multidimensionnalité du pouvoir. Entre autres volets, « Pouvoir et langue ». Renseignements : F.R.A.P.P.E., bureau 322, 322, rue St-Jacques est, Montréal (Québec) H2L 1K4. Téléphone : (514) 521-0152.

□ 6-9 août 1990, Belgrade (Yougoslavie) - **XII^e congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs, La traduction, profession créative.** Renseignements : Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, bureau 540, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3B 1G4. Téléphone : (514) 861-1783 ; télécopie : (514) 861-8117.

□ 13-16 août 1990, Helsinki (Finlande) - **XVIII^e International Congress of Onomastic Sciences.** University of Helsinki.

□ 28 août 1990, Helsinki (Finlande) - **COLING 90, 13th International Conference on Computational Linguistics.**

□ 2-4 octobre 1990, University of Trier (West Germany) - **TKE'90, Second International Congress, Terminology and Knowledge Engineering: Applications,** organized by the Association for Terminology and Knowledge Transfer and the International Information Centre for Terminology (Infoterm). Deadline for submission of papers: November 31, 1989. Congress Secretariat: Gesellschaft für Terminologie und Wissenstransfer, Universität Trier, Postfach 3825, D-5500 Trier, West Germany or Infoterm, P.O. Box 130, A-1021 Vienna, Austria. Telephone: (43 222) 267 535-305. Fax: (43 1) 267 552.

□ 21-23 novembre 1990, Montréal (Québec) - **7^e colloque conjoint de l'Office de la langue française et de la Société des traducteurs du Québec, Les industries de la langue.**

L'Europe et les langues : horizon 1992

Les événements terminologiques se succèdent en Europe, révélateurs d'une prise de conscience grandissante. Les besoins paraissent immenses dans cette Europe multilingue où, selon certains, on prévoit la création de 20 000 postes de langagiers d'ici 1992.

LE MARCHÉ UNIQUE de 1992, qui regroupera dans un même espace économique les 320 millions de citoyens de la Communauté des Douze, avive le débat des langues dans une Europe en attente de cette échéance. D'abord, du côté de l'enseignement où, en France par exemple, on envisage d'introduire l'étude des langues modernes au primaire tandis que l'apprentissage précoce, avec comme première étape la sensibilisation du jeune enfant à la pratique des sons d'autres langues, fait de plus en plus d'adeptes. Interrogations aussi du côté de l'entreprise, où d'immenses besoins se font jour. En effet, si l'option d'une langue privilégiée de communication, en l'occurrence l'anglais, a ses tenants, la connaissance (ou l'apprentissage rapide) de la langue du partenaire commercial — en particulier l'allemand, l'espagnol et le français — apparaît comme un atout certain.

L'enjeu linguistique est de taille et la prise de conscience des besoins terminologiques va s'accroissant. Les derniers arrivés, pays latins et Danemark, obligent les services terminologiques des Communautés européennes à un important rattrapage. Témoins de cette effervescence et de la recherche de moyens modernes pour faire face à la demande : une série de rencontres, en particulier l'imposant colloque « Terminologie et industries de la langue ».

Le salon « Expolangues »

Toutes ces interrogations expliquent le succès grandissant du salon Expolangues (près de 40 000 visiteurs), tenu pour la septième fois à Paris en février dernier. Si les vendeurs de séjours linguistiques et de matériels pédagogiques se taillaient la part du lion dans cette vaste exposition commerciale, on pouvait aussi remarquer quelques kiosques consacrés à la traduction et à la terminologie. Tout d'abord celui de SITE, groupe œuvrant à l'échelle euro-

péenne dans le domaine de la documentation technique, qui proposait une démonstration de deux nouveaux systèmes de gestion de base de données (SGBD) : AQUILA, un système personnel, et PHENIX, un logiciel plus puissant, utilisable en réseau, qui peut traiter jusqu'à 10 langues (dont trois simultanément). Ailleurs, d'autres logiciels déjà connus des traducteurs, *Ink TextTools*, *Mercury/Termex* et *TermTracer*, ainsi que le disque optique compact PERINORM (recueil des normes allemandes, britanniques et françaises), étaient eux aussi présentés au public. Celui-ci était invité en outre à découvrir les activités de traduction, d'interpréta-

d'une trentaine d'universités françaises qui offrent, à quelque 25 000 étudiants, une formation en langues étrangères appliquées¹. Quatre organismes français y ont exposé leurs activités : l'AFNOR, le Commissariat général à la langue française, le Centre de terminologie et de néologie (unité du CNRS) et le Centre Jacques-Amyot (formation des traducteurs). Les travaux de la Commission des communautés européennes et du Bureau de la traduction d'Ottawa faisaient aussi l'objet de communications. Enfin, les représentants de trois groupes privés œuvrant en traduction et en terminologie ont pris la parole, l'un plaidant en faveur d'un partena-



riat entreprises-universités, un autre, pour de meilleures conditions de travail et une reconnaissance du professionnalisme des traducteurs, et le troisième expliquant comment, pour sortir de l'extrême solitude du traducteur, il en était arrivé à créer un groupe, Logomotiv. Celui-ci s'est réuni à deux autres dans un réseau en vue d'offrir des services linguistiques modernes (en espagnol et en portugais, principalement).

Congrès LEA (Langues étrangères appliquées)

Quelques semaines plus tôt avait lieu, à Rennes, le congrès national LEA. Il réunissait des représentants

Colloque « Madrid, capitale de la terminologie »

En décembre 1988, le groupe Logomotiv et ses deux partenaires avaient

organisé un colloque d'une journée, « Madrid, capitale de la terminologie », titre bien révélateur de ses aspirations mais surtout des besoins des pays latins. Au programme : un panorama de la terminologie européenne, c'est-à-dire l'expérience TermEsp (organisme créé par le ministère espagnol des Sciences en 1985), l'aventure fascinante de Termcat (banque de données en catalan créée dans le sillage de la proclamation du statut d'autonomie de la Catalogne, en 1980), la terminologie au Portugal et en Italie, le statut des langues latines au sein d'EURODICAUTOM, les travaux de l'université Herriot-Watt en Écosse et un tableau de la néologie en France. Autres sujets traités : les problèmes posés par la terminologie multilingue, la formation en terminologie et l'interrogation des banques de données en langage naturel.

Colloque « Terminologie et industries de la langue »

Rencontre internationale regroupant environ 250 personnes, ce colloque, tenu à Paris en janvier 1989 et organisé par le Centre de terminologie et de néologie (CTN), s'est caractérisé par l'abondance et la densité de l'information¹. Le programme comportait quatre thèmes : terminologie et informatique, terminologie et dictionnaires, terminologie et marché des langues, outils d'aujourd'hui et de demain.

Quelques réalisations et projets européens

Le colloque a mis en valeur quelques réalisations et projets européens en matière de terminologie et de traduction. D'abord, le produit MC4, SGBD pour micro-ordinateurs s'alignant sur le modèle EURODICAUTOM, fruit de la collaboration d'informaticiens et de linguistes de l'Université de Clermont-Ferrand. Ensuite, le SGBD mis au point au Centre de recherche en terminologie et traduction de Lyon 2 pour la réalisation du « Dictionnaire informatisé bilingue d'écologie des eaux continentales ». Particularité de ce système maison : une utilisation judicieuse de champs mémo, qui permet de contourner les contraintes d'espace, en particulier pour les définitions et les contextes, et qui donne aussi au traducteur la possibilité de préparer son texte sans quitter le fichier terminologique.

Autres produits présentés : le logiciel d'analyse terminologique semi-automatique mis au point par *Ink Languages* et REFTEX (Université d'Odense, Danemark), un progiciel pour la traduction assistée par ordinateur, dont la caractéristique est le remplacement du dictionnaire par des textes de référence. Du côté des recherches en cours, il faut signaler l'étude sur le potentiel des dictionnaires informatisés pour la traduction et la rédaction de textes techniques, menée à Aston University (Birmingham), ainsi que l'élaboration, par une équipe de l'Université de Nantes, d'un système de gestion de lexique. Enfin, en matière de diffusion de la terminologie, l'exemple de la banque de données de l'AFNOR, NORMATERM, interrogeable sur Minitel, montre sans doute une voie à explorer.

Réflexion sur les outils et les méthodes

Les relations prometteuses de la terminologie et des systèmes experts ont été évoquées dans deux communications (Fays-Bas et Québec). Dans un exposé très documenté traitant des facteurs financiers qui interviennent dans la mise au point d'une banque de terminologie, Christian Galinski (Infoterm) a signalé l'importance de concevoir les banques de données terminologiques comme des banques de connaissances, qui rendent compte des rapports notionnels.

Du côté des dictionnaires, Jean-Claude Boulanger a analysé le syntagme terminologique dans la micro-structure des dictionnaires, c'est-à-dire les rubriques. Le problème, a-t-il indiqué, prendra toute son acuité lorsqu'on pourra ouvrir son Robert ou son Larousse en poussant quelques boutons de télécommande, ce qui n'est plus si loin. D'où la nécessité

pour les lexicologues de commencer à développer des logiciels de découpage des mots. Traitant de la qualité des productions terminologiques, Monique C. Cormier a livré les résultats d'une étude qui portait sur une centaine d'ouvrages ayant pour thème la bureautique. Enfin, dans un exposé plus théorique, Ad Hermans (Centre de terminologie de Bruxelles) s'est penché sur la définition du terme scientifique qui, pour lui, se distingue clairement du terme technique.

Présence canadienne et québécoise

Quelques témoins de l'esprit d'ouverture de ce colloque : l'exposé sur les activités terminologiques à l'ONU et la communication sur la recherche terminologique en Catalogne. Pour la participation du Canada, mentionnons la présentation de Termium (version sur disque optique compact). Quant au Québec, outre les contributions déjà évoquées, il faudrait aussi signaler la description de l'entente IBM-Université Laval, RELAI, Recherches en linguistique appliquée à l'informatique (Conrad Ouelton), la communication de Pierre Plante et Jean Perron concernant le système de dépouillement assisté par ordinateur et la synthèse de Pierre Auger, « Informatique et terminologie : revue des technologies nouvelles ».

Zélie Guével

1. La filière LEA assure un approfondissement de deux langues étrangères et une formation générale orientée vers l'économie et le monde des affaires ; les programmes comportent généralement des cours de traduction (en particulier, traduction économique et commerciale et traduction spécialisée) ; certaines universités y ajoutent des cours de terminologie (Reanes, Paris III).

2. Les actes de ce colloque paraîtront sous peu dans Meta.



JURICOM

Traduction juridique
Rédaction • Conseil

2015, rue Peel, bureau 690, Montréal, P.Q. H3A 1T8
Téléphone : (514) 845-4834 / Télécopieur : (514) 845-2065

Un sommet pour des chercheurs québécois

UNE MACHINE parlante, une machine parlant français, savamment et étonnamment bien français, c'est ce qu'est le logiciel LOQUAX du professeur O'Shaughnessy.

Et voilà que ce système, qui réalise la synthèse de la parole française à partir d'un texte écrit, reçoit le Prix de l'innovation en industries de la langue. Un jury international en décide ainsi. Le concours s'adresse aux spécialistes du monde entier et

porte sur le traitement automatique de la langue française.

À Paris, le 19 juin dernier, au Secrétariat de l'Agence de coopération culturelle et technique, une première ! Le professeur Douglas O'Shaughnessy est honoré par cette haute récompense de la francophonie, créée en 1987 au Sommet de Québec et s'établissant à 50 000 FF ou 10 000 \$.

L'Institut national de la recherche scientifique, ou mieux l'INRS-Télécommunications, l'Université du Québec, le laboratoire de



Douglas O'Shaughnessy

Montréal des Recherches Bell-Northern, la jeune équipe du maître chercheur — Louis Barbeau, Daniel Bernardi, Danièle Archambault, Chris Toulson, Claude Codecharles, Guy Dansereau et Georges Many —, et combien d'autres sont ainsi gratifiés.

Mais combien d'autres aussi seront ravis puisque ce logiciel sera précieux pour les handicapés de la vue, utile à l'enseignement du français... et quelles autres applications n'aura-t-il pas ! ■

Nada Kerpan

Première dans le monde arabe

C'EST TANGER qui a eu l'honneur de la toute première rencontre de la FIT en pays arabe. À la table ronde de juin dernier, « Les problèmes de la traduction professionnelle dans le monde arabe et l'apport de la technologie », des spécialistes d'Europe et du monde arabe, sous l'égide de la FIT et de l'UNESCO, ont étudié trois thèmes : la situation du traducteur dans les pays arabes ; le traducteur arabe et la traduction assistée par ordinateur ; les efforts des pays arabes en matière de terminologie.

Protéger les droits du traducteur, une question primordiale : malgré une tradition remontant aux Abbassides, la traduction ne fait pas l'objet d'une réglementation précise. Deuxième point, l'avenir, c'est-à-dire les nouvelles technologies : il faut mettre au point une formation appropriée aux besoins et l'harmoniser dans les différents pays. Le traducteur arabe est-il prêt à relever le défi de la traduction automatique ? En effet, des nombreux projets en cours — synthèse vocale à Damas, analyse complète de l'arabe en Égypte, réaccentuation des mots au Koweït... — ont, se concrétisent, par manque d'investissements, toujours le nerf de la guerre. Et troisième lieu, la terminologie, où l'on constate l'absence de normalisation. Les importants travaux de l'Institut des Études et Recherches pour l'Arabisation, à Kabat, restent peu diffusés et les participants convient les professionnels de la traduction, spécialistes et chercheurs, à intensifier l'effort d'unification de la terminologie à travers le monde arabe. ■

Brian Harris

Coming Soon... a CTIC Examination for Court Interpreters

COURT interpreting is becoming increasingly important these days. Highly challenging because it involves interpreting both into and out of a given language, it is also carried out under stressful courtroom conditions (how would you like to whisper into the ear of a dangerous criminal or be taken to task by an aggressive defense lawyer?).

This field has not been fully appreciated, however, or properly remunerated, for that matter, and its practitioners have yet to achieve the status of their colleagues, conference interpreters. In fact, court interpreters are often not even affiliated with a professional association. There is no national accreditation process and there are few training opportunities.

Some years ago CTIC began work on a certification examination for court interpreters, similar to the one recently implemented for conference interpreters. At a landmark meeting organized last May by Eva Richter-Wilde under the auspices of CTIC, plans for such an exam were finally drawn up.

In attendance were provincial court interpreting coordinators (from the NWT, Ontario, Québec and New Brunswick), representatives of schools involved in training court interpreters (Vancouver Community

College, University of Ottawa and Concordia University), as well as seasoned conference interpreters familiar with the testing process.

The agenda was two-fold: to develop a standard certification exam and to examine training possibilities. It was felt that the very existence of an exam would have an impact on training and could lead to the implementation of new courses within schools of translation.

What came out of the meeting was a timetable for making up a sample exam, along with guidelines indicating what would be expected of candidates and procedures for administering the exam.

The exam would be held locally, with the assistance of provincial translator and interpreter associations. These associations, of course, would have to work out mechanisms for admitting court interpreters. This could mean creating a new section for them, for example, as was the case for conference interpreters within the STQ.

Schools will now face the challenge of providing the tools required to pass the exam, obtain certification, and ultimately practice in this growing market. ■

Judith Woodsworth
Concordia University

Notes et contrenotes

Si l'on en croit le *Financial Post* du 13 février 1989, le marché de la traduction au Canada s'établirait à 50 millions de dollars par année. Or, d'après le rapport Charpentier (voir *Circuit* de mars 1989), les effectifs traduisants seraient actuellement de 5 000 personnes. Faisons le calcul : $50\ 000\ 000 \div 5\ 000 = 10\ 000\ \$$ par année. Chacun des traducteurs rémunérés au Canada ne gagnerait en moyenne que 10 000 \$? De quatre choses l'une : le FP sous-évalue le marché, le rapport Charpentier surevalue les effectifs traduisants, les traducteurs canadiens sont très mal rémunérés ou l'auteur de ces lignes ne sait pas calculer. Y a-t-il un économiste dans la salle ?

Dans la série « Go west, young man ! », s'étant vu forcé par la Cour suprême de faire traduire en français ses 45 textes de loi, le gouvernement de la Saskatchewan s'adressa à la société GigaText, qui accepta de faire le travail à l'aide d'un système de traduction s'écartant des sentiers battus. Un an et quatre millions de dollars plus tard, la machine n'avait pas régurgité un seul mot. D'après *The Gazette*, une partie de l'argent aurait servi à d'autres fins qu'à l'implantation du système. Selon GigaText, la commande à exécuter portait sur 220 000 mots. Quatre millions de dollars divisés par 220 000 donnent... 18,18 dollars le mot ???? Dire que certains traducteurs hésitent encore à facturer 18 cents ! Non seulement cela, mais encore le fournisseur a-t-il fait l'acquisition de 20 ordinateurs pour effectuer la

traduction : 220 000 mots divisés par 20 donnent bien 11 000 mots par ordinateur. Imaginez la formidable tâche qui attendait ces pauvres machines. Comme je vous l'ai dit, les mathématiques ont toujours eu quelque chose de mystérieux pour moi.

Une nouvelle race professionnelle ? Après les interprètes de conférence, les « traducteurs de conférence ». Il s'agit d'une pratique courante dans d'autres pays, mais qui ne commencerait qu'à voir le jour chez nous : un congrès ou un colloque s'organise à Montréal ou en Malaisie ; on a besoin d'interprètes pour l'oral, mais il y a aussi tous ces textes – résolutions, communiqués, comptes rendus, procès-verbaux, bulletins d'information à l'intention des congressistes – qui doivent être traduits sur place. Éliane Orléans-Gerstein, elle-même interprète de conférence, est parfois amenée à trouver de ces traducteurs qui ne reculeront pas d'effroi à l'idée de quitter leur douillet bureau pour aller sous d'autres cieux traduire à la volée, pendant une semaine ou un mois, contre une rémunération à la journée. Avis aux intéressés...

Le groupe ALPNET, propriétaire américain de Multiscript/La Langagerie, a un nouveau président-directeur général. Il s'agit de Thomas F. Seal, celui-là même qui tenait les rênes du cabinet montréalais jusqu'au printemps dernier (voir *Circuit* de mars 1989). Quelques jours avant la rentrée, ALPNET, qui se présente comme « the world's largest translation service company », annonçait que son bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre de 1989 avait légèrement augmenté par rapport à celui du deuxième trimestre de 1988 (il est passé de 5,2 à 5,5 millions de dollars américains). L'entreprise avait perdu près de 1,5 million de dollars au 30 juin 1988 ; sa perte pour 1989 s'élève à 418 000 \$. Le groupe, qui a décroché des contrats de British Airways, Land Rover, Microsoft et DuPont, estime « que l'objectif qu'elle s'était fixé en ce qui concerne la croissance de son bénéfice commence à se réaliser ».

Reconnaissance professionnelle : après l'Ontario, le Nouveau-Brunswick est lui aussi entré dans la ronde, le prin-

temps dernier, en confiant à un comité parlementaire le soin d'étudier une « Loi concernant la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick », laquelle aurait accordé les titres de « traducteur agréé », « traductrice agréée », « interprète agréé(e) », « interprète de conférence agréé(e) », « interprète judiciaire agréé(e) » et « terminologue agréé(e) ». Un petit os s'est présenté puisque les Interprètes judiciaires n'ont pas voulu faire partie de la nouvelle corporation. Valmont Leblanc, qui a piloté le dossier au nom de l'actuelle Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick (150 membres), s'est fait dire que les judiciaires voient peu de liens entre leur profession et celle de traducteur, terminologue et même interprète de conférence. Sans compter qu'ils bénéficient déjà dans cette province d'un programme de formation leur donnant droit au titre d'« interprète judiciaire agréé ». La CTINB aurait bien aimé conserver l'exclusivité de ce titre, mais les judiciaires estiment avoir la priorité puisqu'ils l'ont obtenu avant la Corporation (le Nouveau-Brunswick compte actuellement quatre interprètes judiciaires agréés). On a donc procédé à un remaniement du projet de loi. Le comité parlementaire est tenu de se prononcer au cours de l'automne. S'il est en faveur l'adoption du projet ne sera plus qu'une question de formalité. Il semble qu'à l'heure actuelle il soit impossible de se prononcer sur les chances d'adoption du projet.

Chez Texaco, l'annonce de la fusion avec Esso a suscité peu d'enthousiasme certes, mais pas d'inquiétude non plus. Les deux parties ont confirmé qu'Esso s'était engagée à ne procéder à aucune suppression de poste. « Le tout est de savoir comment se présenteront les nouvelles structures », fait remarquer la directrice des services de traduction de Texaco, Monique Martel, qui est directement intéressée dans l'affaire. Du côté de chez Esso, qui loge sa gent langagière sur le terrain de la raffinerie, on espère que ce sera un bon prétexte pour aller rejoindre les collègues de Texaco à Place Versailles. (M.B.)

Pierre Marchand,
avec la collaboration de
Mireille Borsenberger



Clive Goulet

Laissez-vous enfirouâper

Après l'université du hamburger de McDonald,
l'école de lexicographie de Burger King

An cours de l'été qui vient de prendre fin, les quarante immortels, illustres membres de l'Académie française, n'ont pas chômé. Plusieurs fois par semaine sur plusieurs chaînes de la télévision québécoise, ils ont entendu le rocker — et professeur de français — Lucien Francoeur leur faire une leçon de lexicographie.

Qui n'a pas vu cette scène : deux ou trois académiciens en habit vert discutent fort pompeusement de quelque problème de langue ; Lucien Francoeur fait irruption pour introduire « un nouveau mot dans votre bouche, que dis-je dans votre langue » ; le mot ? « enfirouâper » qui, d'après notre porte-parole, signifie « charmer », « séduire ».

Pourquoi « enfirouâper » ? Parce qu'il se prête à un jeu de mots avec « Whopper », une marque de commerce de Burger King. C'est ainsi qu'est né le slogan « Laissez-vous enfirwhopper ».

Cette publicité n'a pas laissé indifférent. Certains se sont insurgés contre l'emploi d'un mot aussi populaire dans une publicité télévisée ou, au contraire, n'ont pas prisé que l'annonce donne l'impression qu'il faille faire approuver nos régionalismes par l'Académie française. D'autres se sont scandalisés de voir notre poète-rocker se faire vendeur de *fast-food*. D'autres enfin se sont demandé comment on pouvait faire un message publicitaire basé sur un jeu de mot dont l'un des sens est péjoratif.

En effet, le mot « enfirouâper » n'est pas connu dans le sens où Burger King essaie de le faire passer à l'Académie. D'après le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* (de « Béliste »), « se faire enfirouâper » veut dire « se faire attraper ou duper ». L'entreprise Burger King nous enfirouâpe donc ? Utilise-t-elle de la viande surgelée de qualité douteuse ? Ses préparations sont-elles chauffées à la va-vite dans des fours micro-



Photo: J. Walter Thompson

« S'approprier un mot de façon à ce que personne ne puisse y toucher »

ondes ? Ses boissons gazeuses seraient-elles par trop coupées d'eau ?

Radio Canada, qui examine toutes les annonces publicitaires avant d'accepter de les passer à l'écran, a demandé à l'agence de publicité si elle était sûre de rendre service à son client.

Circuit a rencontré le directeur de la création pour la campagne de Burger King, Guy Simard, de chez J. Walter Thompson (l'agence qui a créé la campagne « Pepsi c'est le bet » avec Claude Meunier et celle de Kraft avec Gérard D. Laflaque), a manifestement fait ses devoirs. Très au courant de la problématique linguistique posée par le concept, il explique sa démarche par le fait que l'agence a voulu, dans un premier temps, frapper les esprits afin d'assurer la visibilité du produit. Dans ce cas-ci, la stratégie a consisté à « s'approprier un mot de façon à ce que personne ne puisse y toucher. C'est vrai qu'« enfirouâper » veut dire « se faire avoir », mais on peut se faire avoir par quelqu'un qui veut nous charmer ». En outre, combien savent que le mot a déjà signifié « englober » (« il a enfirouâpé son souper en deux minutes ») ? On apprendra donc avec intérêt que, pour certains communi-

teurs professionnels, une formulation publicitaire peut être admissible même si elle comporte une connotation péjorative.

Consciente malgré tout de se sentir vulnérable, l'agence a testé l'annonce auprès d'un échantillon de la population-cible. Effectivement, les personnes sondées n'avaient jamais employé « enfirouâper » dans le sens proposé par l'annonce ; toutefois, « lorsqu'ils ont compris la démarche, ils ont trouvé qu'elle avait du bon sens », explique Guy Simard.

« Il y a toujours un risque dans une campagne publicitaire, ajoute-t-il. Heureusement que nous avons des clients qui nous font confiance. J'ai horreur de la belle publicité qui ne vend pas. Chapeau si on a les deux, mais nous n'avons pas toujours ce luxe-là. »

En tout cas, ce risque-ci semble avoir payé puisque le chiffre d'affaires de Burger King a augmenté de 30 % à Montréal et de 64 % à Québec. Si vous écoutez la radio commerciale, attendez-vous à une suite : dans une série de raps très martelés et plutôt amusants, Francoeur, sa blonde Shirley et leur fille vantent les mérites d'autres produits Burger King ■

Pierre Marchand

Comment choisir le style qui convient

Le choix d'un caractère typographique peut influencer sur la portée du message. Que ce soit le Times Roman des quotidiens, l'omniprésent Helvetica, le très sophistiqué Goudy Oldstyle, chaque style de caractère a sa personnalité que les branchés de l'édition doivent apprendre à exploiter. Pareille initiation ne se fait pas sans la découverte d'un fascinant terrain terminologique.

L'écriture se généralise et, de plus en plus, les langagiers sont appelés à produire leurs propres originaux prêts à imprimer. Ou du moins à en superviser la production. Donc à prendre des décisions jusqu'aux réserves des graphistes.

Il s'ensuit que les connaissances à acquérir ne sont pas seulement d'ordre informatique. PageMaker ne nous transforme pas en graphistes, et le *look* éditique (c'est-à-dire laid, voire ridicule, quelquefois illisible) existe bel et bien. En apprenant certaines notions graphiques bien établies depuis des siècles, on sera mieux en mesure de s'attaquer au domaine changeant de l'édition.

Rappelons ici qu'on ne parle pas de réussir une œuvre d'art et de courir les concours, mais de produire un imprimé bien organisé et lisible. De donner sa chance à notre matière rédactionnelle.

Commençons par l'artifice graphique le plus proche des préoccupations du langagier : le **caractère typographique** (cf l'anglais *type*).

Les caractères comprennent les lettres, les chiffres et les signes de ponctuation. Ajoutons à cela les espaces, et nous avons les **signes**. C'est une notion qui sert principalement à compter le texte, ou à le **calibrer** (estimer par avance la longueur du texte, pour savoir quel sera son encombrement une fois imprimé — son **lignage**, son **colonnage**).

Graisse et chasse

Il existe plusieurs systèmes de classifications des caractères selon leur forme, l'épaisseur de leur trait, etc.

D'abord, à un niveau élémentaire, on distingue les **caractères romains** ou le **romain** et les **caractères italiques** ou l'**italique** (on dit **composer en romain, en italique**).

Chaque type de caractères se présente aussi en différentes graisses, chasses, hauteurs d'œil et forces de corps.



La **graisse**, c'est l'épaisseur du trait : il peut être **maigre** (*light*), **gras** (*bold*) ou **noir** (*heavy, black* ou *extra-bold*). On trouve aussi plusieurs graisses intermédiaires, sans grande uniformité d'une source à une autre : extra-maigre, demi-gras, extra-noir, black, etc. L'anglais distingue quelquefois *light* et *regular*, qu'on peut rendre par extra-maigre et maigre respectivement.

La **chasse**, c'est l'encombrement en largeur : le caractère est dit **large** (*extended*), **normal** ou **étroit** (*condensed*). Par extension, **chasser**, c'est occuper de la place en largeur dans une ligne. Par exemple, le *m* chasse plus que le *n*.

L'œil étant le signe imprimé comme tel (ce que l'on voit sur le papier), la **hauteur d'œil** est donc la hauteur effective de la lettre. **GRANDES CAPITALS** et **MINUS-**

CULES ont des œils (oui) de hauteurs différentes. Les **PETITES CAPITALS** ont la même hauteur d'œil que les minuscules.

La **force de corps** est une mesure de la dimension d'un caractère d'imprimerie, en **points**. En **annotant la copie** pour le graphiste, on indiquera par exemple **composition en corps 9**. Les **gros corps** sont les lettres de titres, les **petits corps** les lettres de texte.

Famille et style

Les types de caractères sont regroupés en **familles**, selon leurs caractéristiques graphiques. La famille se subdivise finalement en **styles**. Times Roman, Courier, Helvetica sont des styles de caractères. On peut définir le style comme la forme particulière des lettres d'un alphabet. Chaque style a sa personnalité et peut créer un effet particulier. Connaître les caractéristiques des différents caractères n'est donc pas simple coquetterie.

Dans la pratique, on fait déjà une distinction en deux superfamilles : les **caractères à empattement** et les **caractères sans empattement**, ou **caractères bâton**.

Les empattements sont les traits qui se trouvent au pied et à la tête d'une lettre. Le caractère de laheur utilisé dans **Circuit** est à empattement, tandis que le caractère des titres est un caractère bâton. C'est le cas aussi dans **La Presse**. Les recherches indiquent que, dans les petits corps, un caractère à empattement est plus lisible, parce que l'empatement délimite mieux les lettres.

Il existe plusieurs classifications par familles, dont les plus connues sont la

Didones

New Century Schoolbook

Style très clair, très lisible, mais sans grande personnalité. À employer par exemple pour un texte utilitaire ou lorsque les autres éléments visuels sont très forts.

Linéales

Helvetica

Un des grands champions. Est fourni d'office sur à peu près toutes les imprimantes. Simple, lisible, très efficace en gros corps : affiches, enseignes, etc.

Garaldes

Garamond

Héritier d'une longue tradition qui remonte à Claude Garamond, graveur et fondeur de caractères français du XVI^e siècle, c'est un des caractères les plus populaires de tous les temps. Il y en a de nombreuses versions (notamment ITC Garamond, utilisé dans **Circuit**). C'est un caractère qui est au dessus des modes, mais qui est pourtant à la mode.

Réales

Times

On le trouve partout, surtout dans les quotidiens, et on ne s'en lasse jamais. Très lisible grâce à ses formes ouvertes et aux variations d'épaisseur de ses traits, c'est le caractère de labour par excellence.

Mécanes

Lubalin

Un caractère qui ne passe pas inaperçu en gros corps. Remarquez les jambages courts, une des tendances de la typographie moderne. Lubalin est particulièrement efficace pour les titres et la pub, mais s'utilise aussi pour des textes plutôt courts, composés assez gros.

classification Vex-A.TYP.I. et la classification de la *Printing Industry of America*, qui comptent respectivement onze et huit familles.

Abordons les plus répandues :

► les Garaldes (*Oldstyle*) : l'axe des courbes est incliné vers la gauche, les empattements sont arrondis, les pleins et déliés pas très contrastés. Exemples de styles de caractères appartenant à cette famille : Garamond, Goudy Oldstyle, Palatino.

► les Réales (*Transitional*) : l'axe des courbes est peu incliné, les empattements, arrondis, se terminent en pointe, les pleins et déliés sont plus contrastés que sur les Garaldes. Les Réales sont d'excellents caractères de labour. Ex. : Times, Caslon, Baskerville.

► les Didones (*Modern*) : l'axe des courbes est vertical, les empattements sont fins et presque droits, et le contraste entre pleins et déliés est très

accentué. Ex. : Bodoni, New Century Schoolbook.

► les Linéales (*Sans Serif*) : ce sont les caractères bâton, que l'on utilise beaucoup pour les titres. Ex. : Helvetica, Univers, Futura, Avant Garde, Antique Olive.

► les Mécanes (*Square Serif* ou *Slab Serif*) : les empattements sont épais et très droits. L'épaisseur des traits est généralement uniforme. Ex. : Symie, Lubalin, Memphis, American Typewriter.

Fonte et police

Les imprimantes sont souvent fournies avec treize fontes. La fonte, c'est l'assortiment complet des caractères d'un même style, en plusieurs corps, mais d'une même graisse et d'un même type (romain ou italique). Et d'autres mots, lorsqu'on lit treize fontes, il faut comprendre trois styles, chacun en romain maigre, romain gras, italique maigre et italique gras ; la treizième fonte est composée de symboles. Chaque corps d'une fonte prend le nom de **police de caractères**.

Mais on n'achète plus une police de caractères à la fois, comme on pouvait le faire à l'époque de la composition chaude (au plomb), et la distinction fonte-police n'a plus grande utilité. Voilà peut-être pourquoi les Français utilisent police là où les anglophones disent font (C'est le cas dans les manuels IBM et dans plusieurs revues françaises). C'est un exemple du flou terminologique qui entoure un domaine nouveau et qui évolue rapidement.

Si on veut se procurer d'autres styles, on consulte le catalogue des fournisseurs, appelé **spécimen**.

Le caractère typographique choisi, il faut déterminer la disposition du texte : le nombre et la largeur des colonnes, la présentation des paragraphes, les espacements. Nous consacrerons un prochain article. ■

Johanne Dufour

Des revues

Chronique dirigée par Zélie Guevel

Vous vous interrogez sur l'avenir des langues en Europe ? Dans un dossier bien documenté, *Conquering 1992, Language Technology/Electric Word* (13) décrit les enjeux du multilinguisme (sur un ton parfois passionné). Pour les traducteurs, la tâche est colossale : 72 paires de langues ; 100 millions de pages traduites en 1988 (la facture s'élève à 11 milliards de dollars américains). Huit entreprises représentant des secteurs variés racontent comment elles font face à la situation (l'auteur n'hésite pas à évoquer la tour de Babel !).
Thème du numéro 12 : la documentation technique («*There's Nothing Manual about Making Manuals*»).
Autres intérêts de ces deux livraisons : un guide des principaux logiciels à l'usage des langagiers (13), la rubrique «*15 Ways to Get the Most from ...*» consacrée à Wordstar (13) et à WordPerfect 5.0 (12) et un portrait de Michel Ginguay (sous le titre : «*Loneliness of the Long-Distance Dictionary Compiler*» ; 13).

Dans sa revue **Le langage et l'homme**, l'Institut Marie Haps de Bruxelles fournit d'intéressantes informations sur ses activités terminologiques. Le numéro 69 contient notamment une description des mémoires de terminographie qui y sont préparés (caractéristiques, direction et organisation du travail) et un article assez concis sur les politiques de planification linguistique dans le monde. Dans le numéro 67, nous relevons un texte sur l'évaluation des banques et des bases de termes ; l'auteur analyse une série d'éléments à considérer : définition des objectifs de la banque ou de la base, enregistrement des activités, calcul des coûts et des prix de revient, évaluation de l'efficacité (exhaustivité, pertinence, délais et satisfaction de l'utilisateur).

La revue trimestrielle **Lebende Sprachen** traite régulièrement de traduction et se révèle une précieuse mine d'informations terminologiques pour les quatre langues traitées (anglais, français, espagnol, italien). En parcourant les derniers numéros, nous avons noté les articles suivants :
- Le néologisme comme problème de



traduction (14,2) ; « Vers l'internationalisation des termes du traitement de texte ? » ; «*Modern Translation Theory*» (14,1) ; «*Translation and Translators in China*», «*Figurative Language in Technical Texts*», «*Ambiguity and Vagueness in International Law: Some German and English Examples*» (13, 3 et 4) ; «*Translation as a Communication Act*» (13,2). À signaler aussi, pour la terminologie, des vocabulaires en contexte, avec équivalents anglais :
- Lasers : principes de base, types les plus courants (14,1) ;
- L'isolation thermique dans la construction des maisons (13,2) ;
- *Leasing Glossary* (lexique anglais-allemand ; 14,1) ;
- *Management Glossary* (lexique anglais-allemand ; 13,1). Cette revue, de présentation soignée, comporte également plusieurs pages de recen-

sions d'ouvrages. (Langenscheidt KG, Crieslestr. 28-30, 1000 Berlin 62 ; abonnement annuel : 70 DM.)

Voici un aperçu des sujets traités dans les derniers numéros de **Babel** :
- «*Legal Arabic Texts: Implications for Translation*» (35,1) ;
- «*Report on a Survey of Sign Language Interpreter Training and Provisions with the Member Nations of the European Community*» (34,4) ;
- «*Objectivity in the Translation of Narrative Fiction*» (34,3).

Humour et traduction font bon ménage dans un numéro spécial de **Meta** (34,1). Analysant dans le détail les techniques en jeu, les auteurs ont émaillé leurs textes de savoureux exemples, de Sinclair Lewis et Jack London à San Antonio, en passant par les poèmes ludiques de Desnos, Prévert, Queneau et Vian. Un monde à découvrir !

Technostyle consacre un numéro (7,3) à la rédaction juridique (textes de quelques communications présentées dans le cadre d'un colloque tenu à Windsor en 1988) : «*Legal Drafting, The Writer and Copyright Law*» ; «*Canadian Contexts for Public Advocacy: Briefs as a Genre*» ; «*Technical Writing Assignments, A Study of the Writing Performance of First-Year Law Students*» ; « Problèmes posés par l'élaboration d'un dictionnaire juridique au Canada ».

À l'occasion du Sommet francophone de Dakar, **L'Actualité terminologique** a publié un numéro (22,3) sur les industries de la langue. Parmi les onze sujets traités, citons le classement des produits issus des

The advertisement for Champigny bookstore features a stylized drawing of a double door with a keyhole. To the right of the door, the name 'Champigny' is written in a large, bold, serif font. Below the name, the following information is provided: 'Librairie Champigny Inc.', '4474, rue St-Denis', 'Montréal (Qué.)', and '844-2587'. At the bottom left, the hours '9H à 21H - SEPT JOURS' are listed. A diagonal banner at the bottom right contains the text 'Obtenez jusqu'à 20% en coupons-rabais'.

industries de la langue (avec définition du concept), le projet de traduction assistée par ordinateur au fédéral, le poste de travail du traducteur et l'informatique en français. Les numéros antérieurs font état de travaux variés, selon la tradition de la revue : terminologie de l'épidémiologie et de l'imprimante laser de bureau, traduction de l'expression *reais as follous* (22,2) ; travaux du Comité d'étude des termes médicaux français, terminologie de la préservation du bois, lexique des ponts, analyse du *Multidictionnaire* et du *Dictionnaire du français Plus* (22,1).

S'intéressant à la préservation de la diversité linguistique en Europe, *Terminogramme* (51) publie un article intitulé « Proposition d'un centre européen de l'innovation lexicale pour les langues moins répandues », qui classe les 40 langues parlées en Europe en six groupes, compte tenu de leur viabilité. Au sommaire des comptes rendus : Les mots de la francophonie ; Nouveaux québécoisismes dans le Petit Larousse illustré 1989 ; Vers une uni-



formisation de la terminologie de l'éducation.

□
Le Bulletin du Conseil de la langue française (6,1) traite de la francisation de l'informatique, qui est présentée comme une nécessité. Dans son analyse, le Conseil distingue la



langue de diffusion (ou de publicité), la langue de formation, la langue de conception et la langue d'utilisation.

□
 Parmi les sujets présentés dans **La francisation en marche** (7,3) : un terminologie au cœur de l'industrie (à l'École québécoise du meuble et du bois ouvré) ; la francisation du milieu de la confection ; la Commission de terminologie de l'OLF ; apprendre à rédiger avec autoromie.

□
 Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada publie son premier bulletin, **Action CTIC**. On y trouve notamment « Le calendrier de la profession » ainsi que des nouvelles du Bureau et de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) ; une page est consacrée à l'AITO, qui a obtenu la reconnaissance professionnelle (titre réservé) en mars dernier.

□
 Cette information fait aussi, bien entendu, la manchette du bulletin **Informado** (18,1) : « *ATTO Acbtesses Reserved Title* ». Autres sujets présentés : le rapport Charpentier, « *Translators in the Computer Age: Buying a Printer* », « *Multilingual Translation in the Federal Government* ».

□
 Dans **Équivalence** (9,3), la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick fait mention du projet de loi qui lui accorderait le titre réservé (une sixième version du projet de loi devait être présentée à l'Assemblée législative au printemps dernier).

CANACOM Inc.

- **Traduction**
- **Adaptation**
- **Révision**
- **Éditique**

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary
 Bureau 101
 Montréal (Québec)
 H3X 1V4
 Téléphone : 482-8403
 Fax : 481-3343



□
Quelques informations relevées dans **The ATA Chronicle** (12,2-3) : l'ATA compte près de 3 000 membres ; la facture annuelle de la traduction dans le monde est estimée à 15 milliards de dollars américains ; pour la traduction du japonais à l'anglais uniquement, le coût se situe entre 20 et 50 millions.

□
Dans **ITI News** (3,3), l'Institute of Translation and Interpreting (Grande-Bretagne) présente, entre autres, un compte rendu détaillé du dixième colloque *Translating and the Computer* et un article intitulé *Professional Translators and the Indian Realities* (selon un sondage, 60 % des organismes privés ou publics ont recours à des traducteurs non professionnels).

□
The Linguist (28,1) propose à ses lecteurs les articles suivants : «1992 Languages: the Barrier to EC Directive Can Eliminate» (l'auteur annonce un important développement pour les lexiques et les banques de données terminologiques multilingues) et «Literary Translation: is it Different?»



(l'Institute of Linguists vient d'ajouter la traduction littéraire aux options possibles pour l'obtention du diplôme qu'il décerne).

□
Dans sa chronique «Pour bien se comprendre», Hydro-Press présente le *Vocabulaire de la fonction commerciale*, récemment publié par

Hydro-Québec (69,8), et une mise au point sur les termes processus, procédé et procédure (69,6).

□
Dans un article original consacré à la rédaction, **Termiglobe** (12,1) a relevé les noms et les verbes que l'on peut associer au mot *service* et donne des exemples d'utilisation (26 rubriques). En complément, un article sur l'alimentation permanente en électricité : «UPS Systems: Business as Usual when the Power Fails».

□
Sujet traité dans le dernier numéro de **Terminologie comptable** (2,23) : les appellations d'emploi en publicité.

□
Terminologie (62), de l'Université Laval, propose une série de petits articles sur les notions suivantes : biennium ; capitales ; clérical ; facilités ; formalité, modalité, mode, procédure ; junior ; légal, judiciaire, juridique, pénal, criminel ; marche ; sauver.

□
Comment dire *tongue-twister* en français ? **La Banque des mots** (37) consacre un article à ce sujet, sous le titre «Réflexions sur une lacune lexicale» ; l'auteur examine les particularités des *virelangues* (équivalent proposé) en anglais, en allemand, en espagnol et en italien. Ce numéro contient aussi d'intéressants vocabulaires : la traduction automatique ; les bois exotiques utilisés en ébénisterie ; «érosion, transport, sédimentation».

□
Terminomètre (2) annonce, en page couverture : L'Europe terminolo-

Ne restez pas hors-circuit !

Veuillez s'abonner à «Circuit», magazine d'information sur la langue et la communication (un an, quatre numéros - 20 \$; extérieur du Canada - 30 \$).
(Écrire en majuscules.)

nom _____

adresse _____

code postal _____

signature _____

date _____

Chèque ou mandat
à l'ordre de
«Circuit SIQ»

Circuit
Société des traducteurs du Québec
1010, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 540, Montréal (Québec) H3B 1G4

gique (colloques de Madrid et de Paris) et son dossier « Le CD-ROM (DCC) et les langues ».

□

La revue **Contrastes** (17), publiée par l'Association pour le développement des études contrastives, s'est intéressée à l'empathie dans la traduction littéraire (sur le plan des rapports personnels entre l'auteur et le traducteur ainsi qu'à celui de la confrontation de deux cultures).

□

« Qui parle français, avec qui, où et quand » constitue le thème de **Présence francophone** (33), revue internationale de langue et de littérature, publiée par l'Université de Sherbrooke. Au sommaire : « Aménagement linguistique, statut et usage du français au Québec », « Vivre le français en Roumanie » et d'autres articles où l'on analyse la situation du français dans diverses régions de Belgique, en Alsace et en Afrique (Kinshasa).

□

La **Revue québécoise de linguistique appliquée** (8,2) reproduit le

texte de douze communications présentées lors du colloque « Bilinguisme et diglossie », organisé par l'Université Laval et l'Université de Moncton. En voici un aperçu : « La genèse d'une typologie de la diglossie », « Points saillants d'une théorie de l'emprunt lexical », « Moitié anglais, moitié français : emprunts et alternances de langues dans les communautés académiques de la Nouvelle-Écosse », « L'aménagement linguistique au sein des écoles françaises de l'Ontario ».

□

La **Revue québécoise de linguistique** (17,2) a pour thème les problèmes lexicographiques en Amérique : réalisations et tendances en lexicographie québécoise, lexicographie de l'espagnol d'Amérique (antécédents et situation actuelle), etc. (Signalons que la lexicographie de l'anglais canadien est traitée dans le numéro 17,3.)

□

À la rubrique « Le français dans tous ses états », **Univers francophone** (6) consacre une série d'articles à la Bel-

gique : « La communauté française : de nouvelles institutions ouvertes sur le monde » ; « Les relations internationales de la communauté française de



Belgique » ; « Bruxelles, poste avancé de la francophonie, pour combien de temps encore ? » ; « La BD, une spécialité, presque un monopole ». Autres sujets abordés : l'enseignement du français au Vietnam et... « La rage de l'anglais à l'Institut Pasteur ». Le numéro 5 traitait, entre autres, du français au Burundi et à l'île Maurice, un carrefour des langues dans l'océan Indien.

□

Dans son numéro spécial consacré au bicentenaire de la Révolution française, **Le Français moderne** (1989, 1/2) analyse les mots apparus à cette période (sous l'influence de l'anglais) : opposition, majorité, responsabilité, ordre du jour, etc. ■

The advertisement features a large, stylized 'R&C' logo in the center. To the left, the text 'ROBERT & COLLINS' is written in a bold, serif font, with 'DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS / ANGLAIS-FRANÇAIS' below it. A banner at the bottom of the logo reads 'Le ROBERT bilingue NOUVELLE ÉDITION'. Below the logo, the text 'l'outil de la communication' is written in a bold, sans-serif font. At the bottom left, there is a small logo with the letter 'R' inside a square.

L'accent sur le français

Pour les utilisateurs d'appareils IBM et compatibles, la recherche de moyens permettant la génération des lettres accentuées relève parfois de la quête du Saint-Graal. Ne vous découragez pas : la lumière point au bout du tunnel...

par Richard Racicot,
en collaboration avec
Pierre Cloutier

EN MICRO-INFORMATIQUE, UN standard régit la représentation des caractères. Défini par l'organisme normalisateur américain ANSI (American National Standards Institute), il se nomme « ANSI Standard X3.4-1977 (Revised 1983) Code for Information Interchange ». Plus connue sous l'acronyme ASCII, cette norme comporte un code à sept bits permettant de représenter 128 caractères, soit :

► des caractères de contrôle qui commandent certaines fonctions, notamment la mise en forme des données et la gestion des communications par modem ;

► des caractères graphiques comprenant certains caractères spéciaux — espace, point d'exclamation, virgule, parenthèses, astérisque ; les nombres, l'alphabet latin en majuscules et minuscules ; enfin, des caractères internationaux.

Vous l'aurez deviné, on n'y trouve pas l'ombre d'un caractère français accentué, ni le c cédille.

Ajout d'un huitième bit

Quand la société IBM lance son PC en 1981, elle opte pour l'ASCII sous une forme enrichie, soit programmée sur huit bits, ce qui porte le nombre de caractères à 256. Au-delà de la valeur 127, font leur apparition les minuscules accentuées et avec tréma ainsi que ç (135), ç (128), é (144) et certaines combinaisons propres à l'allemand et à l'espagnol. La plupart



On commence enfin à s'intéresser sur la disposition des touches du clavier QWERTY au Canada. Une norme de l'ACNOR devrait contribuer à une standardisation prochaine de tous les claviers. Noter le regroupement du tréma et de l'accent circonflexe flottants (deuxième rangée, avant-dernière touche) ainsi que l'accès direct aux voyelles accentuées È, Á, Ê et Ú.

des majuscules accentuées et avec tréma, d'usage courant en français, manquent à l'appel, n'en déplaise à l'Office de la langue française.

Une lacune à combler

Diverses combinaisons de matériels et logiciels permettent de pallier cette insuffisance.

Soulignons l'adoption en décembre 1988 de la norme de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) sous le titre de *Norme canadienne de clavier pour le français et l'anglais* (Z243.200-1988). Elle permet l'accès direct sur le clavier QWERTY à cinq caractères utilisés en français (soit È, Ê, Á, Ö et Ç). L'accent circonflexe reste flottant (on le tape sans que rien n'apparaisse à l'écran, après quoi on tape la lettre désirée).

Cette initiative est le fruit d'une étude de trois ans menée par le groupe de travail pour la normalisa-

tion des claviers, présidé par Jean-Yves Fortin du ministère fédéral des Communications. Représentée au comité, IBM a convenu de souscrire à cette norme qui s'applique dans tous les organismes gouvernementaux, à compter de juin 1989 au Québec et de janvier 1990 ailleurs au Canada.

À noter que celle-ci concerne uniquement la disposition physique des touches. Quant à la génération des caractères, elle fait appel à d'autres éléments : système d'exploitation, programmes de redéfinition des touches et caractères, logiciels d'application, carte graphique, moniteur et imprimante.

Système d'exploitation

En premier lieu, vient le système d'exploitation, soit la couche de logiciel sous laquelle tourne les diverses applications et qui assure la gestion de la machine. Jusqu'à la version 3.2

Richard Racicot est coordonnateur — Informatique chez Towers Perrin, société de conseils de direction.

du DOS (Disk Operating System), le jeu de caractères ne comprenait que l'ASCII enrichi, notamment déficient en majuscules accentuées.

La version 3.3 (avril 1987) marquait une évolution. Elle intégrait cinq pages de caractères distinctes — américain, multilingue, portugais, canadien-français et norvégien — chacune assignant l'une des 128 valeurs numériques supérieures à 127 aux combinaisons de caractères et de signes diacritiques spécifiques à ces langues, avec redéfinition des touches du clavier. L'alphabet canadien-français comprend toutes les majuscules accentuées qui pouvaient uniquement être obtenues jusque là, en norme IBM, à l'aide de l'ensemble matériel/logiciel commercialisé par cette société sous la désignation *L'Accent*, aujourd'hui retiré du commerce.

Pour que ce jeu de caractères plus complet se charge automatiquement en mémoire chaque fois que l'ordinateur est mis en circuit, il faut ajouter les commandes suivantes aux fichiers CONFIG.SYS et AUTOEXEC.BAT (la formulation des commandes suppose que vos fichiers DOS se trouvent dans le sous-répertoire DOS) :

```
CONFIG.SYS
COUNTRY=002,863,C:\DOS\COU
NTRY.SYS
DEVICE=C:\DOS\ANSI.SYS
DEVICE=C:\DISPLAY.SYS
```

```
CON=(EGA,853,2)
AUTOEXEC.BAT
NLSFUNC C:\DOS\COUNTRY.SYS
MODE CON CP PREPARE=(850
863) C:\DOS\EGA.CPD
MODE CON CP SELECT=863
KEYB CF,863,C:\DOS\KEY
BOARD.SYS
```

Au besoin, la programmation de clavier ainsi obtenue se désactive avec une simple combinaison de touches. Pour les versions de DOS antérieures à 3.3, plusieurs produits (notamment, *Clavier québécois* de MicroQué, *French* de Logiquet) redéfinissent le clavier selon la norme Selectric I, II ou III, soit l'ASCII enrichi.

Cartes graphiques et moniteur

L'utilisation de DOS 3.3, qui procure une police complète de caractères français, est soumise à des contraintes qui tiennent au choix de la carte graphique. Exemple : la carte Hercules standard permettra, uniquement, de voir à l'écran les caractères de l'ASCII enrichi, à l'exclusion des majuscules accentuées qu'y aoute le DOS 3.3. La visualisation de ces caractères exige le recours à une carte EGA (Enhanced Graphic Adapter) ou VGA (Video Graphics Array).

Compris avec la carte Hercules Plus, pour écrans monochromes, et Hercules InColor, pour écrans couleurs, le programme de création de caractères *Fontman* permet de dessiner à l'écran, sur matrice de points, tout caractère supplémentaire requis pour une application particulière, notamment scientifique et mathématique, et de lui assigner une des valeurs numériques du code ASCII.

Nette réserve, *Fontman* ne sert qu'à programmer l'écran. Pour faire paraître à l'imprimante les caractères ainsi créés, il faudra les repiquer parmi le choix de ceux proposés sur cartouches ou par des logiciels de programmation d'imprimantes comme *Fontware* de Bitstream qui offre une banque de près de 600 caractères pour la composition de jeux et de polices à la carte ; on pourra aussi créer des caractères inédits sur imprimante laser au moyen de *Font Editor* de Softcraft.

Turbofonts d'Image Processing Software réunit plus de 1000 caractères spéciaux et offre la possibilité d'en générer d'autres, tant à l'écran

que sur la plupart des imprimantes matricielles ou laser.

Logiciels d'application

Les principaux traitements de textes haut de gamme (*WordPerfect 5* de WordPerfect Corporation, *Word* de Microsoft, *Words and Figures* de Lifetime Software) comportent des claviers multiples conçus pour des usages divers et qui comptent jusqu'à 600 caractères. Ombre au tableau : permuter d'un clavier à l'autre ralentit la saisie de données, alors que la relative lenteur de la frappe constitue déjà l'un des goulets d'étranglement du cycle de production des textes. Par contraste, les logiciels de création de caractères dont nous avons parlé assignent ces derniers à des touches particulières d'un même clavier, facilitant l'acquisition du doigté.

Imprimante

Le DOS 3.3 comprend deux programmes d'imprimante... IBM, vous l'aurez deviné, soit Proprinter 4201 et Quietwriter III 5202. L'un et l'autre réalisent l'impression de toutes les combinaisons de majuscules et d'accents à la condition d'y ajouter les options nécessaires (soit une puce de caractères dans le cas du Proprinter et une cartouche de police dans le cas

Texte Suprême Inc.

L'entreprise
spécialisée, une
solution de choix!

NOS SERVICES

- traitement de textes de tout genre (manuscrit, dictaphone, autres)
- Word Perfect et AES
- imprimante au laser, modem
- révision, correction d'épreuves
- traduction dans les domaines JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Ghislaine Lafortune
Louise Guilbeault Poulin
810, rue Schubert
Brossard (Québec)
J4X 1X1
Tél. : (514) 456-3788
Fax. : (514) 456-4380

ACNOR : 865, Ellingham, Pointe-Claire
(514) 694-8110, prix de la norme, 38 \$,
livraison, 3 \$

Bitstream Inc., 215 First Street Atha-
næum House, Cambridge MA 02142
(617) 497-7512

Hercules Computer Technology Inc.,
2550 9th Street, Berkeley CA 94710
(415) 540-0212

Image Processing Software Inc., 4414
Regent St., Madison WI 53705 (608)
233-5033

Turbofonts, 175 \$US (chèque), 182
\$US (crédit), livraison au Canada,
10 \$US

Logiquet Inc., 3455, rue Isabelle, local
M, Brossard (514) 444-3752

French (protégé contre la copie),
120 \$CAN

MicroQué Inc., 6955, rue Alma, Mon-
tréal (514) 279-1597

Clavier québécois, 109 \$CAN
SoftCraff Inc., 16 N. Carroll St., suite
500, Madison WI 53703 (608) 257-3300
(distributeur des produits Bitstream)

Fontware, 95 \$US

FontOutlines (requis pour utiliser
Fontware et comprenant notamment
les polices Courier, Times Roman,
Helvetica), 195 \$US

Font Editor, 290 \$US

d1 Quietwriter). Pour les utiliser, ajouter les commandes suivantes dans le fichier CONFIG.SYS :

```
DEVICE=C:\DOS\PRINTER.SYS
PRN=(4201,863,1
ou PRN=(5202,863,1) pour une Quiet-
writer et, dans le fichier
AUTOEXEC.BAT
MODE PRN CP SELECT=863
```

Un nombre croissant d'imprimantes proposent, en option, des cartouches qui intègrent les tables de caractères IBM. L'imprimante matricielle Fujitsu DL 4400 prévoit un jeu complet de caractères français, tous signes diacri-

tiques compris, n'exigeant aucun ajout. Les imprimantes s'alignant sur l'IDM ASCII enrichi restreindraient la sortie sur papier. Gare aux modèles bas de gamme qui, ne produisant aucun caractère accentué, conviennent uniquement au traitement de textes en anglais.

Quant à l'imprimante laser, fine pointe de la technologie, elle obéit à d'autres normes. Presque toutes les imprimantes laser offrent une émulation HP Laserjet et permettent donc le jeu de caractères Roman-8, offert par Hewlett-Packard — une combinaison

de IBM US ASCII et de Roman Extension (avec toutes les majuscules accentuées).

Que conclure ? Modulaire, l'univers IBM est nécessairement fragmenté et on ne peut tenir pour acquis le parfait agencement des composantes formant le poste de travail du traducteur — clavier, écran, imprimante et logiciels — quand vient le moment de traiter, et non de maltraiter, la langue de Molière sur des machines de conception essentiellement américaine. ■

Faits, dits et chiffres

Chronique dirigée par Véronique Décarie

Traduire au Meccano : un jeu d'enfant

Le Progrès de Lyon publiait en avril 1948 l'entre-filet suivant : « UNE MACHINE À TRADUIRE ». Un ingénieur espagnol, M. Jules Rafels, a inventé une machine à traduire, dont on espère que la fabrication en série pourra bientôt être entreprise. Le modèle est construit avec des pièces de Meccano et ressemble à une machine à écrire. Pour rassurer les traducteurs qui pourraient se sentir menacés, l'inventeur précise que son appareil n'a pas de sensibilité littéraire et ne peut servir que pour la traduction de mots techniques ou d'expressions commerciales.

Dixit Maurice Barrès

« Il faut apprendre le moins possible et ne pas encombrer son esprit. Voyez Goethe : il savait très bien le français et ne l'employait jamais. Comme il avait raison ! Un écrivain ne tire aucun bénéfice de connaître d'autre langue que la sienne, laissons cela aux portiers d'hôtel ; les langues étrangères cela n'a jamais servi qu'à dire les mêmes bêtises de deux ou trois façons différentes. »

Le phénomène Harlequin

Les romans Harlequin (prix : 1,95 \$) se sont vendus en 1985 à un rythme de sept à la seconde, un peu partout dans le monde. Soit 220 millions de romans d'amour traduits en

15 langues pour des lectrices de 90 pays. De quoi faire une pile atteignant seize fois la hauteur du World Trade Center de New York avec les seuls livres vendus dans une journée. Au Québec, on trouve des Harlequin en français depuis 1978. Sur les quatre millions et demi d'exemplaires vendus au pays, les Québécoises en achètent environ la moitié.

Terminologie canadienne

« We have few dealings with other French-speaking industrial countries, though we do make use of Canadian terminology (which, incidentally, often tends to be more purist than the terminology used in France). Most of the former French colonies (and former Belgian colonies) tend to follow the French of France. » (John Alvey, « Terminology work in the World Bank », in *Jerome Quarterly*, vol. 2, n° 4, 1987, p. 10.)

(Transmis par Jean Delisle)

Une pluie d'obus... et de nylon !

Joseph Kennedy, le père du président assassiné, est aussi célèbre pour son esprit d'initiative que pour sa progéniture. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il fit appel à ses fidèles relations pour procurer à l'une de ses filles, infirmière volontaire en Grande-Bretagne, divers biens dont le commun des mortels se voyait alors privé. Comme nous l'apprend un récent ouvrage : « He bought nylons



and other black market goods and showered them on his daughters. »

Hélas, cette touchante générosité se transforme en mauvais goût grotesque dans la traduction française du livre, selon laquelle Joe Kennedy « achetait au marché noir du nylon (...) et en inondait ses filles. » Par sa méconnaissance de l'usage américain, dans lequel le diminutif familier *nylons* remplace souvent le terme plus relevé *stockings*, l'infortuné traducteur a transformé en innombrables mètres de hideux textile synthétique un cadeau qui se voulait fort utile : des bas !

1. Peter COLLIER et David HOROWITZ, *The Kennedys. An American Dynasty*, New York, Warner Books 1984, p. 143.

2. Peter COLLIER et David HOROWITZ, *The Kennedys. Une dynastie américaine*, Paris, Guyot, 1986, p. 168.

Des livres

Chronique dirigée par Monique C. Cormier

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... sur les circuits intégrés

FRAN. Bao *Vocabulaire de la fabrication des circuits intégrés*. Anglais-français, Français-anglais. Montréal, IDN, 1989, 237 p.

BM ajoute un titre à sa luxueuse collection de vocabulaires spécialisés. Après les supports magnétiques, la programmation et l'infographie, elle a choisi de traiter la fabrication des circuits intégrés. L'auteur, Bao Pham, nous propose une exploration systématique des grands thèmes de la micro-électronique : types de techniques et de circuits (bipolaire, MOS, CMOS, HMOS, SOS, etc.), conception des circuits, ressources mises en œuvre, opérations de fabrication spécifiques, conditionnement, contrôle de la qualité, caractéristiques électroniques des circuits et même physique du solide. Au total, 487 notions sont recensées ; quelque 860 termes français sont proposés pour désigner ces notions et sans doute à peu près autant de termes anglais, ce qui donne une idée de la redondance par synonymie dans le domaine de spécialité. Pour chaque notion, on a un article présentant un texte définitionnaire très clair, accompagné le cas échéant d'une illustration (dessin ou photographie), ainsi que la liste des synonymes et des équivalents en langue anglaise. À l'occasion, lorsque cela s'impose, une observation et des renvois à des articles connexes enrichissent la partie texte.

Le traducteur trouvera la réponse aux nombreux problèmes de terminologie que ne manque pas de lui poser la traduction de textes jargonneux portant sur l'électronique. En particulier, il appréciera l'imposante liste de sigles et acronymes décryptés (ASIC, Application Specific Integrated Circuit ; AQL, Acceptable Quality Level ; SOS, Silicon-On-Sapphire ; S-A-O fault, Stuck-At O fault ; etc.). Sur quelque 900 désignations françaises, une centaine sont des sigles ou acronymes. Aussi, le traitement exhaustif

de la synonymie rend ce dictionnaire particulièrement pratique d'emploi. Il n'oblige pas en effet à passer par une clé unique pour accéder à une notion et il offre en même temps une palette de désignations parmi lesquelles on peut choisir en fonction de l'objectif de communication à atteindre.

En plus d'offrir un outil d'encodage et de décodage adapté aux besoins des communicateurs spécialisés, ce dictionnaire présente une sorte d'image de la langue de spécialité

(*tion*), boîtier flatpack, boîtier plat (*flatpack*).

Enfin, ce vocabulaire de Bao Pham nous fait découvrir une langue de l'électronique étonnamment vivante où la création néologique par métaphore abonde aussi bien en anglais qu'en français (*blowback* (agrandissement photographique), *bucket brigade device* (dispositif en chapelet), *buried layer* (semelle), *burn-in* (dévermirage), *chip* (puce), *die* (pastille), *bird's beak* (bec d'oiseau), *early*



Bao Pham

qu'il explore. Son examen permet d'observer des aspects particuliers intéressants du langage de l'électronique. L'importance de la siglaison, par exemple, dans le processus de désignation des notions, que l'on a relevé plus haut. Également, le recours à l'emprunt ou au calque [glassivation (*overglazing*) ; suscepteur (*susceptor*) ; doper (*dopant*), structure interdigitée (*interdigitated structure*), évaporation flash, évaporation grain par grain (*flash evapora-*

failure, *iniant mortality failure* (défaut de jeunesse) ; *wafer boat*, *quartz boat* (porte-échantillon, porte-substrat) ; *real estate* (surface occupée) ; *spinner* (tournerette) ; etc.]

En bref, nous ne pouvons qu'être reconnaissants à l'auteur de nous offrir le fruit de son travail d'exploration d'une langue ardue sous une forme aussi limpide. ■

Jacques Lethuillier
Université de Montréal

Les nombreux avatars de monsieur Littré

Jean HAMBURGER, *Monsieur Littré*, Grandes biographies, Flammarion, Paris, 1986, 307 p.

Alain REY, *Littré, l'humaniste et les mots*, Les essais Cl., Paris, Gallimard, 1970, 348 p.

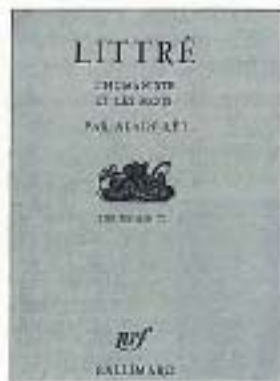
P LUTÔT que *Monsieur Littré*, ce livre aurait presque pu s'appeler *Monsieur Hamburger nous parle de Monsieur Littré*. Médecin, chercheur et écrivain, auteur fort connu tant au plan scientifique — c'est un néphrologue de renom — que littéraire — une dizaine d'essais philosophiques — Monsieur Hamburger propose, plus qu'une biographie de Monsieur Littré, son analyse de la vie et de l'œuvre de cet homme, à la lumière de ses connaissances scientifiques et philosophiques. Ce qui peut sembler non seulement évident mais normal : puisque Littré fut un positiviste prosélyte convaincu des bienfaits de la nouvelle religion — « objective », pensait-il, et donc parfaite — il fallait bien un philosophe pour examiner ce très important pan de la vie et de l'œuvre, puisque Littré était médecin ainsi que vulgarisateur fasciné par les progrès scientifiques, il fallait aussi un médecin pour comprendre l'attrait qu'exerçait la révolution scientifique sur le XIX^e siècle ; et enfin, puisque Littré était un *bonnête homme*, il fallait un esprit bien vaste pour cerner les multiples champs d'intérêt d'Émile Littré.

Monsieur Hamburger possède donc toutes les qualités souhaitables pour creuser l'œuvre énorme qu'a laissée Littré (*workaholic* avant la lettre, il disait lui-même : « Le travail est mon narcotique »). Pourtant, Monsieur Hamburger aurait pu s'effacer davantage devant l'autre *Monsieur*. Autant il est satisfaisant de se faire une image critique d'un personnage si imposant, l'hagiographie ne présentant guère de crédibilité, autant il est lourd de sentir à chaque page, der-

rière le portrait qui se trace, le souffle de l'auteur.

Un ouvrage antérieur, également une biographie de Littré, est signé d'une main prestigieuse : celle d'Alain Rey. L'ouvrage est agréable, de par son écriture mais également pour la gentillesse de l'auteur.

Monsieur Littré eut une vie bien pleine : il fut, sinon tout à la fois, du moins à la suite, médecin, traducteur, journaliste, philosophe, lexicographe, politicien. Pour se faire une idée un peu plus précise de la somme de travail que cela représente, sa bibliographie comprend 14 ouvrages, auxquels s'ajoutent ce que l'on appelle tout



bonnement *Le Littré*. Ces ouvrages portent sur la médecine, le positivisme, la langue française, l'histoire, la philosophie. Honnête homme s'il en fut, Monsieur Littré n'était guère riche, mais eut la chance d'avoir un père marin qui avait dans sa bibliothèque des ouvrages en sanscrit. Littré connaissait le latin, le grec, l'anglais,

l'italien, l'espagnol, l'allemand, avait une curiosité pour le provençal et certains patois. Qui dit mieux ?

Grand traducteur... aussi, Monsieur Littré traduisit quatre ouvrages marquants — sans compter de nombreux articles anglais et allemands pour le journal *National* —, notamment l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, la *Vie de Jésus* (ouvrage fort contesté, qu'il décida de faire connaître aux lecteurs français), et les *Œuvres complètes* d'Hippocrate, travail qui l'accapara pendant 25 ans.

Confrère de Louis Hachette, à la demande de qui il se lance dans *Le Littré*, une aventure de 27 ans. C'est le premier dictionnaire à s'intéresser aux termes de métier, de technique, de science, entreprise pour laquelle il reut Corneille, Pascal, Bossuet, Voltaire, Montesquieu — sans oublier ses contemporains ainsi que des textes antérieurs comme la *Chanson de Roland* — pour comprendre l'évolution de la langue.

Littré a bien connu Michelet, Hugo, Sainte-Beuve, Renan, Flaubert, Sand. Cette dernière a dit de lui de bien belles choses : c'est l'homme « qui a fait plus pour la France que les plus grands rois », et son dictionnaire apporte aux esprits hésitants « le vrai sens de toutes les notions humaines ». Surprenant qu'un esprit aussi méticuleux, attaché à des sphères d'intérêt si exigeantes ait pu se lancer en politique : il fut député puis sénateur... mais il en fut assez vite désillusionné. ■

Solange Lapiere

LA LIBRAIRIE DES ÉDITIONS ARTS, LETTRES ET TECHNIQUES INC.

901 boul. Ste-Croix (St-Laurent)
Montréal H4L 3Y5

MÉTRO DU COLLÈGE OU CÔTE VERTU
PRÈS DES CÉCOP ST-LAURENT ET VANIER TÉL.: 747-4764/85

REMISE DE 20% AUX MEMBRES
DE LA STQ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

DICTIONNAIRES
ARCHITECTURE
TECHNIQUES
DROIT
MÉDECINE
AGRICULTURE

Un dictionnaire pour le XXI^e siècle ?

Le deuxième volume d'un dictionnaire révolutionnaire vient de sortir. Il s'agit du Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, série à laquelle travaille depuis dix ans une équipe d'une dizaine de linguistes dirigés par le professeur Igor Mel'cuk.

Igor Mel'cuk, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosémantiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1989.

**Propos recueillis par
Jeanne Dancette**

LE PROFESSEUR Igor Mel'cuk, assisté de quelques chercheurs de l'Université de Montréal, travaille à la rédaction d'un dictionnaire de type nouveau, qui donne une description systématique et complète de chaque mot. Sémanticien et morphologue de renom international, I. Mel'cuk est persuadé que la lexicographie, de même que l'enseignement des langues et de la traduction, doivent être solidement étayés par la théorie linguistique. À l'occasion de la parution du deuxième volume du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, I. Mel'cuk explique en quoi cet ouvrage est utile aux rédacteurs et traducteurs.

Quelles sont les particularités de votre dictionnaire ?

La particularité la plus intéressante à mon sens est qu'il essaie de satisfaire une théorie linguistique plutôt qu'un public particulier ; par conséquent, il n'est pas soumis à des contraintes de temps, coûts et espace. Deuxièmement, il ressemble plus à un traité de mathématiques qu'à un dictionnaire ordinaire car il se veut formel, rigoureux et scientifique. Nous ne nous fions jamais à des exemples pour être compris, mais décrivons et définissons chaque mot, ou lexème, de manière exhaustive, sans « etc. ».

Pouvez-vous donner un exemple montrant la supériorité de votre dictionnaire sur, disons, le Petit Robert ?

On ne doit pas parler de supériorité mais de fonction différente. *Le Petit Robert* sert de façon excellente un public qui comprend au départ les mots du français et la vie. Nous, nous voulons modéliser le contenu du cerveau d'un francophone en ce qui concerne sa langue ; ce sont des objectifs différents.

Cherchons dans le *Petit Robert* la définition du mot AIDER : « porter ou prêter de l'aide à quelqu'un » ; puis AIDE : « nom d'action d'aider ». Or, PORTER et PRÊTER ont chacun une douzaine d'acceptations, laquelle choisir ? Bien sûr, le francophone capable de lire le français comprend ; ça lui suffit. Mais ce n'est pas scientifique. L'avantage du DEC est d'éviter les cercles vicieux en décomposant systématiquement le sens d'un lexème en des sens plus simples ; or, dans le *Petit Robert*, AIDE n'a pas un sens plus simple qu'AIDER.

Notre définition se présente à peu près comme ceci. Nous posons d'abord les situations : il y a

une personne X qui veut faire une chose Y, par exemple, mettre un poids sur la table. Une deuxième personne W ajoute ses ressources aux efforts de X, de façon à faciliter la tâche de X. Alors W aide X à Y, veut dire : « W utilise ses ressources de façon à faciliter la tâche de X qui essaie de réaliser Y ».

L'avantage est qu'on peut prendre les définitions au pied de la lettre : on peut les substituer aux mots définis, et pour toutes les situations couvertes par la définition.

En plus de la définition, chaque entrée comprend une description complète du schéma de régime syntaxique, ainsi qu'une grille permettant d'indiquer toute la combinatoire lexicale du mot. Ainsi, nous indiquons qu'on peut aider quelqu'un *par* son conseil, ou *en* lui conseillant quelque chose, etc. ; ce sont les liens syntaxiques possibles. Et nous indiquons qu'on *porte* ou *prête* son aide à quelqu'un, mais qu'on *fait* ou *donne* une conférence, qu'on *porte* plainte, qu'on *envoie* un coup de pied au derrière de quelqu'un, etc. ; c'est dire qu'on indique tous les verbes semi-auxiliaires avec chaque nom d'action, tous les adjectifs ou adverbes d'intensification, comme le fameux cas *grèvement* blessé mais *gravement* malade, dont Bally était déjà conscient il y a 60 ans.

Peut-on utiliser le DEC sans maîtriser totalement le formalisme sur lequel il repose ?

Oui, bien sûr. Chaque page du DEC comprend à gauche les descriptions sémantiques très formalisées (la décomposition du sens), c'est la partie difficile ; et à droite, les expressions françaises qui servent à exprimer le sens décrit. L'utilisateur peut se contenter de la partie de droite.

Votre approche s'appuie sur la croyance que la langue est complètement modélisable. Comment l'expliquez-vous ?

Je n'ai aucun doute que, théoriquement parlant, la langue est un mécanisme tout à fait formel puisqu'elle est inscrite dans l'ordinateur excellent qu'est notre cerveau ; celui-ci ne peut exister autrement que sous la forme de programmes d'ordinateur spécialisés.

La question se pose pourtant : sommes-nous capables, en utilisant notre cerveau, de découvrir et de modéliser notre propre capacité de décrire, de formaliser et de modéliser ? Certains en doutent et pensent qu'au lieu d'essayer de comprendre



Igor Mel'cuk

le sens et le texte quand on écrit. Pour moi, cette définition épuise la linguistique. Ce qui précède, c'est la psychologie, la science de la perception, la science de la pensée, et ce qui suit, c'est la phonétique ou l'acoustique.

Ainsi, vous me posez une question, je pense à une réponse, puis je dois l'exprimer en français. Pour ce faire, entre autres choses, je dois choisir les mots, parce qu'en fonction de ces mots je choisirai la construction syntaxique, l'intonation, les modificateurs voulus (si je dis *blesse*, il faudra dire *grièvement*, si je dis *malade*, il faudra dire *gravement*, etc.). C'est là que le dictionnaire a sa place : il constitue la

première composante d'une description sémantique.

Je ne peux pas me représenter la linguistique sans dictionnaire scientifique, ni un dictionnaire pratique sans théorie linguistique sous-jacente qui l'organise. Si je peux me donner un certain mérite, ce lien entre la théorie linguistique et la lexicographie pratique est, à ma connaissance, unique au monde. Je m'amuse beaucoup à réunir les deux, peut-être est-ce à cause de mon intérêt pour la traduction automatique, depuis 30 ans, ou de ma longue pratique de la traduction et de l'enseignement des langues, puis de mon orientation vers

la théorie linguistique la plus pure.

Il faut que la théorie ait un lien avec l'enseignement des langues, et que le professeur de français ou de traduction la maîtrise.

La traduction a une place particulière dans votre système de pensée.

Oui, quand quelqu'un parle sa langue maternelle, il traduit sa pensée en paroles, et je crois que l'activité de traduction, pas entre deux langues mais dans sa propre langue, est vraiment l'activité centrale d'un sujet parlant. ■

«Maudits Anglais» or the tale of Emptybone Catbedcrazy

Jean-Paul Marchand, *Maudits Anglais, Lettre ouverte aux Québécois d'un Franco-Ontarien indigné*, Les Éditions internationales Alain Stanké, 1989, 147 p.

HOW COULD the title of Jean-Paul Marchand's recently-published open letter to Quebecers, *Maudits Anglais*, be translated into English? Frankly, I think it would have to be left in French to convey both the author's anger and the condition he describes. Admittedly, I approached this book not as a translator but rather as a native of Northern Ontario interested in grasping the francophone experience in that province. The book was an eye-opener.

Jean-Paul Marchand, a philosophy professor, was born in Penetanguishene, Ontario, a town near Georgian Bay settled by Québec emigrants almost 200 years ago. After teaching at the universities of Manitoba and Ottawa and Université Laval, he returned to live in his home town.

In the 50s and 60s, Penetanguishene was a prospering town, still 90 percent French and bigger than its nearby English rival, Midland. Now, in the words of the author's son, Penetanguishene looks as though it has been through a war. The town telephone book shows the depth of deterioration. Alfred Lalumière has become Fred Light, Jean Roy, John King and Ovide Chalifoux, Emptybone Catbedcrazy.

The most striking part of the book – and perhaps discomforting for natives of Ontario – is the description of the school system there. Marchand refers to Ontario as a “land of flagrant injustice”, details the “fascist period in Ontario's history”, namely the 50 years during which French-language education was outlawed to varying degrees, and describes the Ontario Government as racist.

Needless to say, these “fighting words” do not quite jibe with common beliefs. Those of us who did our education in Ontario's schools often graduated with the impression that the province was exemplary in offering a liberal, non-denominational education to all, and with the quiet assurance that *our* system was the best.

For many, this seems not to have been the case. And for me, this book cast new light on what had previously seemed to be trivial incidents in my Thunder Bay school in the 1960s. For instance, the new kid at school, Joe Beaupré, who was better than everybody in French, including the teacher, but had so much trouble in the rest. Now I know why he was in our school. My city of 100,000 with a large French minority had no French schools.

Then there were our neighbours, the Sainte-Marie's, from Saint-Boniface. The teacher changed Monique's name to Monica because Monique didn't sound right. None of the six kids spoke

English when they arrived. Now some twenty-five years later, none of them speak French, except for the youngest boy who decided to live in Québec.

Mr. Marchand is also unbending in his criticism of the French immersion phenomenon in Ontario and elsewhere. Ontario's recent laws allowing bilingualism have resulted in the creation of almost 10 times more French-immersion schools for the English than real French schools for the French. In other words, the school system encourages the teaching of French as a second language at the expense of education in French as mother tongue. The French culture in Ontario is therefore sacrificed on the altar of bilingualism.

This open letter to Quebecers was written in the wake of the Supreme Court's decision overruling certain parts of Québec's French Language Charter and the reaction of English-speaking Quebecers. Based on the French experience in Ontario and the difficulty Québec has in becoming a fully French-language province, the author concludes that new constitutional talks are in order and that Québec must enter them on an equal footing with Canada. Otherwise, the future of a viable French-speaking people in North America, either in Québec and outside it, is seriously threatened.

The book's message is clear. And translators should take note. The author expresses the wish on the back cover that English-speaking Canadians read the letter. Hopefully, his wish will come true. ■

Robin Philpot



Nouveautés

Dictionnaires

• BLANCHET, Jean et Yolande BERNARD, **Lexique de muséologie / Glossary of Museology**, Bulletin de terminologie 188, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1989, 263 p.

Lexique anglais-français suivi d'un lexique français-anglais, d'un vocabulaire et d'un lexique anglais-français de la restauration des peintures et d'une bibliographie. Contient environ 2 900 entrées. (Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa K1A 0S9)

• BUENDIA, Laurent et Lne PARADIS, **Glossary Desktop Publishing / Lexique Éditique**, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1989, 64 p.

Contient les termes les plus courants de l'édition. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

• DE FONTENETTE, François, **Vocabulaire juridique**, Coll. « Que sais-je ? », n° 2457, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 127 p. [8,25 \$]

Vocabulaire français élémentaire du droit civil, du droit pénal et de l'organisation judiciaire. (Librairie Olivier, 3527, av. LaCombe, Montréal H3T 1M2)

• **Dictionnaire de la sociologie**, Coll. Essentiels, Paris, Larousse, 1989, 237 p. [31,95 \$]

Contient plus de 300 termes couvrant les secteurs de recherche les plus variés et les plus neufs, ainsi qu'un ensemble restreint de 30 monographies sur les sociologues classiques. Chaque terme est accompagné d'une ou de plusieurs définitions et d'un développement. (Librairie Olivier)

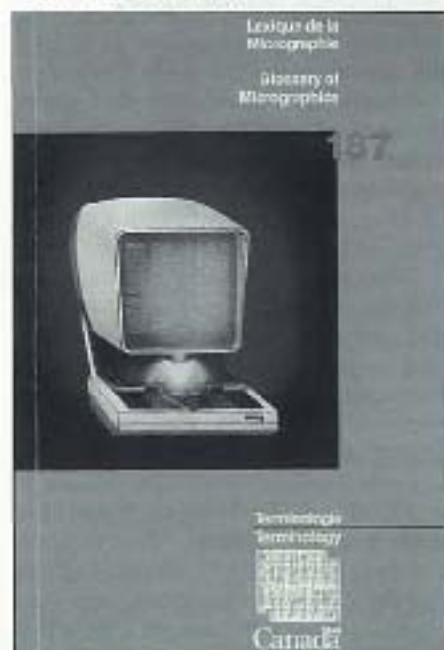
• GINGUAY, Michel, **Dictionnaire anglais-français d'informatique**, 9^e édition révisée et augmentée, Paris, Masson, 1989, 309 p. [36,40 \$]

Contient plus de 13 600 entrées anglaises, 1 800 abréviations anglaises et quelque 350 abréviations françaises. Plus de 650 adjonctions et 200

abréviations par rapport à l'édition précédente. (Librairie Olivier)

• LAZURE, Noël, **Lexique de la micrographie / Glossary of Micrographics**, Bulletin de terminologie 187, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1989, 111 p.

Lexique anglais-français suivi d'un lexique français-anglais et d'une bibliographie. Contient environ 1 200 termes. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)



• MORVAN, Pierre (dir.), **Dictionnaire de l'informatique. Concepts, matériels, langages**, Paris, Larousse, 1988, 368 p.

Dictionnaire français comprenant plus de 1 000 articles. Suivi d'un lexique anglais-français. (Librairie Olivier)

• PAVEL, Silvia, **Intelligence logicielle. Dictionnaire français-anglais**, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1989, 503 p.

Dictionnaire français-anglais suivi d'un lexique anglais-français, d'une liste de sigles et d'appellations et d'une bibliographie. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

• RIVARD, Denis, **Protection de la couche d'ozone. Dictionnaire français-anglais**, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1989, 595 p.

Dictionnaire français-anglais suivi d'un index anglais-français et d'une bibliographie. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

• **Vocabulaire du génie enzymatique / Enzyme Engineering Vocabulary**, Les Cahiers de terminologie / Terminology Series, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada / Conseil de recherches médicales du Canada, 1989, XVIII + 753 p.

Comprend la terminologie des enzymes et de leurs différents types d'applications, des phénomènes biologiques et du développement de techniques utilisant un outil biologique. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

Traduction - Interprétation

• BOURGUIGNON, André, COTET, Pierre et al., **Traduire Freud**, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 381 p. [51,30 \$]

Couvrage destiné à familiariser le lecteur avec les principes de traduction adoptés pour les *Œuvres complètes de Freud / Psychanalyse*, et à lui offrir un glossaire à entrées françaises accompagné de la justification de la traduction des termes fondamentaux du lexique freudien. (Librairie Olivier)

• KRAWUTSCHKE, Peter W. (Ed.), **Translator and Interpreter Training and Foreign Language Pedagogy**, American Translators Association Scholarly Monograph Series, Vol. III, Binghamton, SUNY, 1989, 178p. [Individuals: 15 \$ US; institutions: 20 \$ US]

A comparative discussion about two disciplines dealing with foreign languages: translation and interpretation and foreign language pedagogy. (ATA Series, CRT, SUNY-Binghamton, Binghamton, NY 13901, USA)

• SELESKOVITCH, Danica et Marianne LEDERER, **Pédagogie raisonnée de l'interprétation**, Coll. Traductologie n° 4, Paris, Didier Érudition, 1989, 284 p.

En décrivant les méthodes appliquées à la formation des interprètes de conférence et en les justifiant sur le

plan théorique, cet ouvrage crée la pédagogie d'une profession exercée depuis des millénaires. (Librairie Olivieri)

- SIMON, Sherry, **L'inscription sociale de la traduction au Québec**, Coll. Langues et sociétés, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 157 p.

Ouvrage qui a pour objectif d'entreprendre l'étude de la traduction non plus comme un processus normatif mais comme une réalité sociale. (Les Publications du Québec)



- SNELL-HORNBY, Mary, **Translation Studies. An Integrated Approach**, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1988, VIII + 163 p.

Présente un concept intégré basé sur la théorie et la pratique de la traduction. (Librairie Olivieri)

- VAN HOOF, Henri, **Traduire l'anglais. Théorie et pratique**, Paris, Éditions Duculot, 1989, 215 p. [24,95 \$]

Ouvrage qui aborde les multiples aspects du processus de traduction, les décompose et les explique. (Librairie Olivieri)

Terminologie

- CORMIER, Monique C. et Jean-Claude BOULANGER (dir.), **Les répertoires terminologiques de la bureautique : bibliographie analytique**, préface de Jean-Claude Corbeil, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989, XIV + 122 p. [20 \$]

Comporte 129 références relatives à la bureautique suivies de notes



informatives sur le contenu et la qualité des ouvrages. (Librairie Olivieri)

- Réseau international de néologie et de terminologie, **Inventaire des travaux de terminologie récents publiés et à diffusion restreinte**, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 431 p.

Recensement des documents terminologiques parus depuis 1986 et rédigés en français, ou en français et dans une ou plusieurs autres langues. (Les Publications du Québec)

Langue

- ARISTIDE, **La langue française dans tous ses débats**, Paris, Éditions François Bourin, 1989, 426 p. [39,95 \$]

Prises de position pratiques d'un écrivain confronté sans relâche à des problèmes de langage, depuis vingt-sept années qu'il est devenu, sous le nom d'Aristide, le grammairien en titre du *Figaro littéraire*. (Librairie Olivieri)

- LECLERC, Jacques, **La guerre des langues dans l'affichage**, Montréal, VLB éditeur, 1989, 419 p. [22,95 \$]

Ensemble de données et d'informations sur les « langues d'affichage » partout dans le monde. Soixante-dix-sept pays souverains et cent quatre-vingt-un États sont passés au peigne fin. (Librairie Olivieri)

- WALTER, Henriette, **Des mots sans culottes**, Paris, Robert Laffont, 1989, 244 p.

La vie de la langue française sous la Révolution. Guide d'un millier de termes où revivent les mots caducs et les mots persistants. ■

À voix basse

La belote

À quoi bon essayer de vous le cacher, j'adore jouer à la belote. Il doit se trouver dans ce jeu un certain relent de mon terroir. Oh ! loin de moi l'idée d'y risquer la moindre pièce de monnaie, à l'effigie de qui que ce soit, d'ailleurs. Il nous est pourtant déjà arrivé, à ma partenaire et à moi-même, de jouer avec nos hôtes d'un soir l'occupation du seul lit à deux places convenable de la maison. Mais, le plus souvent, c'est notre honneur que nous mettons en jeu.

Cette attitude a semblé inspirer les membres du conseil de Schaerbeek, commune située à quelques kilomètres du siège de la C.E.E. à Bruxelles, en juin dernier. En proscrivant l'usage des langues autres que celles des communautés européennes dans l'affichage public, ils déposaient résolument leurs honneurs sur la table et ouvraient le jeu en tout. À vrai dire, ils jouaient même leur va-tout : « L'anglais et le danois sur la voie publique, passe encore, mais le danois ou l'arabe, ça non hein hein ! On veut au moins être capable de lire les mots. »

L'attaque était téméraire, mais fut à l'envers. L'Exécutif de la Région bruxelloise avait une assez forte main, merci. Il a invoqué la Constitution belge, la Convention européenne des droits de l'homme et le pacte international relatif aux droits civils et politiques pour annuler la décision communale. Belote, rebelote et dix de der.

Je les imagine dans leur lit, les membres du Conseil communal de Schaerbeek. En train de rêver à toutes ces enseignes couvertes de signes cabalistiques dans l'artère principale. Là où autrefois seul le français le disputait au flamand.

Ils doivent se sentir comme nous la nuit où nous avons perdu notre lit aux cartes. Couchés sur un matelas pneumatique au milieu du salon, nous écoutions les ronflements de nos brillants adversaires, confortablement installés dans notre chambre à coucher. C'étaient des Québécois. Dire qu'ils auraient pu être danois, allemands, écossais, luxembourgeois ou encore torontois, nombreux et ronfler dans toutes les pièces de la maison. Quelle idée aussi de leur enseigner l'art de la belote ! Ben sang ! pourvu qu'ils n'aillent pas l'apprendre à n'importe qui. ■

Michel Buttien



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTREAL (QUEBEC) H4V 1R7
TELEPHONE - 482-8751

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTE

AES 7300 / 7200

MICOM 3004 / 2001

WORDPERFECT

Visio4



TRAITEMENT DE TEXTES

« Du début à la fin, quels que soient vos besoins »

- préparation de documents spécifiques
- conversion de disquettes
- corrections (base, avancée, spécialistes)

4 Place Laval, bureau 200
Laval (Québec) H7N 5V1
Télécopieur 645-7566
Téléphone (514) 668-1915

De plus, nous lavons de la traduction.

IBM

Les mots cabinet de langage

Julie Desgagné

3485, av. Edendale, n° 12, Montréal H3S 1W8 - tél.: 341-6194

NEXYS

Services informatiques

Vente - Crédit bail - Soutien technique
Bureautique - Edition électronique
Impression laser - Communications
Lecture optique - Télématique

3470, rue Stanley, bureau 1905, Montréal H3A 1R9 - Tél.: 844-1198

Josée Ouellet Simard

(514) 663-8448

traduction spécialisée
en administration

458, rue de Guyenne
Laval-des-Rapides
H7N 4A3

services de
traitement
de texte
90%

(514) 465-9373
(514) 465-9198

MICOM
AES
IBM
Laser

84, rue Victoria
Greenfield Park, Qc. J4V 1L7
Télécopieur: (514) 465-9633

céline barbeau

TRAITEMENTS PLUS

Éditique, Infographie Traitement de textes

- Buletins
- Rapports
- Formulaires
- Manuels
- Diagrammes
- Flohes
- etc...
- Macintosh SE
- IBM
- Imprimante laser
- Modem
- Télécopieur

5972, rue Maranda
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 7V8

Pierrette Lavardure

Tel.: (514) 445-4229

La Fondation canadienne du rein fête cette année son 25^e anniversaire. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite dans la lutte contre les maladies du rein.

P.S. Encouragez l'oeuvre de la Fondation canadienne du rein.

Adressez vos dons directement à la Fondation canadienne du rein, 4050, rue Saint-Cathérine ouest, bureau 555, Montréal (Québec), H3Z 2Z8.

MERCI!



LINGUA

TRADUCTION - ADAPTATION - REDACTION - TERMINOLOGIE - TRAITEMENT DE TEXTES - MICRO-EDITION - PRÊT À PHOTOGRAPHER

COMPLEXE SAINT-CHARLES / TOUR HERSH
111, RUE SAINT-CHARLES OUEST
BUREAU 401
LONGUEUIL (QUÉBEC) CANADA
H4M 1K4
TÉLÉPHONE: (514) 646-0250
TÉLÉFAX: (514) 646-1581